

Bilan opérationnel de l'ANP

Arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°7096 - JEUDI 30 JANVIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Président de l'Union des sociétés
d'assurance et de réassurance

**« Désormais rien ne
se paye en cash
dans les assurances »**

P04

Traitements réservés aux Algériens
aux aéroports de Paris

L'Algérie hausse le ton



Lire en page 03

P07

ORAN

Dossiers en suspens du foncier agricole à Oran

**La régularisation progresse
à un rythme accéléré**

Inspection des impôts El Othmania

Une administration exemplaire

Morsures et griffures d'animaux

8.004 cas enregistrés en 11 mois à Oran



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Algérie - Otan

Chanegriha reçoit le SG adjoint délégué pour les affaires politiques et sécuritaire



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, M. Javier Colomina, Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan, qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a reçu en audience, ce mardi 28 janvier 2025, au siège de l'Etat-

major de l'ANP, M. Javier Colomina, le Secrétaire général adjoint délégué pour les affaires politiques et la politique sécuritaire de l'Otan, qui effectue une visite officielle en Algérie à la tête d'une importante délégation", précise la même source. Ont pris part à cette rencontre, des Généraux-majors et des Généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation de l'Otan. Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a souligné que "cette visite reflétait la volonté des deux parties à renforcer la coopération commune dans le cadre de l'instauration des exigences de la stabilité et de la sécurité régionales".

Attaf reçoit un appel téléphonique du Secrétaire d'Etat américain

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique du secrétaire d'Etat américain, M. Marco Rubio, a indiqué un communiqué du ministère. "A cette occasion, M. Attaf a réitéré ses félicitations à son homologue américain suite à sa nomination à la tête du Département d'Etat américain. Les deux parties ont salué la dynamique positive que connaissent les relations algéro-américaines et sont convenues de joindre leurs efforts pour renforcer la coopération bilatérale dans les do-

maines prioritaires tels que la défense, l'énergie, l'agriculture et les sciences et technologies", lit-on dans le communiqué. Sur le plan du multilatéralisme international, les deux ministres ont "évoqué les développements de la situation au Moyen-Orient, soulignant leur engagement à poursuivre la coordination au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de consolider et de pérenniser l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, mais aussi à accompagner les frères en Syrie et au Liban pour réaliser la sécurité et la stabilité et préserver leur souveraineté et leur unité nationale", selon la même source.

Assurance de personnes

Signature d'une convention BNA-AGLIC pour la digitalisation des services

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) et l'Algerian Life Insurance Company (AGLIC), spécialisée dans l'assurance de personnes ont signé une convention permettant la digitalisation des paiements et la souscription des contrats d'assurance, a indiqué mardi un communiqué de la BNA. Cette convention "exclusive" est une solution innovante qui "redéfinit le paiement et la souscription des contrats d'assurance en li-

gne, marquant ainsi une avancée majeure dans la transformation digitale du secteur des assurances en Algérie", explique la même source. Elle reflète la volonté commune de la BNA et d'AGLIC d'offrir "une expérience client à la fois moderne, pratique et sécurisée, tout en facilitant l'accès aux services d'assurance", a fait savoir la même source. Pour ce faire, explique le document, il suffit de télécharger gratuitement l'application

Algérie - Russie

Le président de la République reçoit le vice Premier ministre Dimitri Patrouchev



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi, M. Dimitri Patrouchev, vice Premier ministre russe et la délégation qui l'accompagne, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en pré-

sence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa et de l'ambassadeur d'Algérie en Russie, M. Boumediene Guenad.

Président de l'APN

L'Algérie est souveraine dans ses décisions



Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a affirmé mardi que l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, était souveraine dans ses décisions et libre de

choisir le modèle économique adapté à ses caractéristiques et aux aspirations de son peuple. Dans une déclaration à la presse en marge de la présentation d'une application électronique pour la transmission des questions orales et écrites entre l'APN et le Gouvernement, M. Boughali a souligné, au sujet des campagnes dont l'Algérie fait l'objet, à l'instar de la résolution du Parlement européen: "Nous sommes habitués à de telles campagnes, notamment de la part de l'extrême droite en France", ajoutant: "Nous sommes maîtres chez nous et c'est à nous de choisir le modèle économique le plus approprié, sur la base des principes gagnant-gagnant et d'égal à égal avec tous ceux qui souhaitent traiter avec l'Algérie à l'avenir". Il a précisé, à cet égard, que "le modèle qu'ils veulent nous imposer n'est pas celui qui convient le mieux mais il existe un modèle bien meilleur, d'autant plus que de nombreux opérateurs économiques souhaitent investir en Algérie".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Traitements réservés aux Algériens aux aéroports de Paris

L'Algérie hausse le ton

Synthèse de B. L.

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, M. Sofiane Chaib, a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, pour lui signifier la "ferme protestation" du gouvernement algérien suite aux traitements "provocateurs" réservés à des ressortissants algériens au niveau des aéroports de Paris, a rapporté mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

"L'Algérie relève avec une profonde préoccupation les témoignages concordants d'un certain nombre de ressortissants algériens sur des traitements provocateurs, dégradants et discriminatoires auxquels ils sont soumis par la Police aux Frontières au niveau des aéroports de Roissy Charles-De-Gaulle et d'Orly", lit-on dans le communiqué. Suite à la con-

firmation de la véracité de ces informations, M. Chaib a convoqué l'ambassadeur de France en Algérie, "pour lui signifier la ferme protestation du gouvernement algérien face à de tels agissements totalement inadmissibles", précise le texte. "Il a également affirmé le rejet catégorique de l'Algérie de toute atteinte, de quelque manière que ce soit, à la dignité de ses citoyens, ou de les instrumentaliser à des fins de pression, de provocation ou de tentative d'intimidation à l'encontre de leur pays", ajoute-t-on de même source. "Le Secrétaire d'Etat a demandé à l'ambassadeur d'informer son gouvernement de la nécessité de prendre toutes les mesures indispensables, afin qu'il soit mis fin, sans délai, à ces agissements et pratiques inacceptables qui déshonorent le gouvernement français". Cette affaire intervient dans un contexte déjà très tendu entre Alger et Paris. En effet, il s'agit de la deuxième convocation de l'ambassadeur

français en moins de deux mois. En décembre dernier, le ministère des Affaires étrangères algérien avait interpellé Stéphane Romatet, dénonçant ce qu'il qualifiait de « provocations et actes hostiles » de la France à l'encontre de l'Algérie. Les autorités algériennes avaient alors exprimé leur réprobation face à des comportements qu'elles considéraient comme allant à l'encontre de la relation bilatérale. Il faut dire que la classe politique française, plus particulièrement la droite et l'extrême droite, ont multiplié les provocations à l'égard de l'Algérie en essayant de manipuler l'opinion publique française en versant dans le mensonge et l'intox à outrance. Sur les plateaux TV, il ne se passe pas un jour où l'Algérie n'est pas citée. Toutes les personnalités politiques en France sont devenues subitement des experts de l'Algérie en extrapolant sur des questions qui, au fond, les dépassent et prouvent leur totale ignorance.

Transport de marchandises

Le groupe GATMA se dotera en 2025 de trois grands navires

Le Groupe algérien de transport maritime (GATMA) envisage l'acquisition en 2025 de trois nouveaux navires de grande taille pour le transport de marchandises, notamment des navires vraquiers pour les céréales et le minerai de fer, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'exportation hors-hydrocarbures, a indiqué, mercredi le PDG du Groupe, Mohamed Tayeb Aboud. S'exprimant sur les ondes de la radio algérienne, M. Aboud a affirmé que "le groupe ira sur le marché international très bientôt pour l'acquisition de nouveaux navires vraquiers pour faire face aux besoins de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) en termes d'importation et d'exportation d'excédents de céréales, tel que le blé, ainsi que pour les exportations du minerai de fer de Gara Djebilet". Selon le PDG de GATMA, il s'agit de l'acquisition de deux grands navires vraquiers d'une capacité allant de 50.000 à 65.000 tonnes, tout en ajoutant que le troisième navire qui sera acquis est

un porte-containers ayant une capacité de transporter jusqu'à 2000 unités. "Nous avons fixé l'échéance de finaliser l'opération d'acquisition de ces trois navires avant la fin de l'année 2025. L'acquisition de ces navires nous permettra de répondre à la nouvelle stratégie d'exportation hors-hydrocarbures, notamment pour assurer des dessertes sur les lignes maritimes de l'Afrique de l'ouest", a-t-il expliqué. Parallèlement, le groupe maritime envisage, ajoute M. Aboud, de finaliser aussi l'opération de réhabilitation et de mise à niveau de six (06) anciens navires de sa flotte composée actuellement de 12 bateaux. Soulignant que cette opération est en phase de finalisation, l'intervenant a mentionné que le premier navire réhabilité entamera la navigation maritime dès la semaine prochaine, dans le cadre d'un voyage technique pour effectuer sa dernière révision de conformité aux nouvelles normes internationales environnementales. Concernant la mise en service des cinq

autres navires concernés par la réhabilitation, M. Aboud a assuré que le groupe s'est fixé comme objectif la date du 30 juin prochain pour les mettre en exploitation. S'agissant du transport maritime de voyageurs, il a fait état d'intenses préparatifs au niveau de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs, filiale du GATMA, pour le programme de la prochaine saison estivale, notamment en prévoyant l'affrètement d'un nouveau navire pour répondre à la demande, en attendant, a-t-il précisé, la récupération du navire Tariq Ibn Ziyad, actuellement en cours de "rénovation totale". A l'approche du mois sacré du Ramadhan, l'ENTMV compte reconduire la promotion de réduction des prix sur les billets, décidée par les pouvoirs publics, au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, a-t-il annoncé, assurant que cette offre commerciale sera accompagnée par "une nette amélioration de la qualité des services à bord des navires".

Développement et modernisation de la capitale

Une séance de travail consacrée au Plan blanc

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a présidé, mardi à Alger, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, une séance de travail consacrée au Plan blanc relatif à l'aménagement urbain et à la réhabilitation des quartiers et des bâtisses de la capitale, y compris l'antique Casbah, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger. Organisée dans le cadre de "la mise en œuvre des orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors la cérémonie de présentation de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, le 16 décembre dernier au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria", cette séance "vise à suivre et concrétiser tous les

projets prévus dans les 04 plans de développement", a précisé le communiqué. M. Ballalou et Rabehi ont assisté, en présence des responsables et cadres de la wilaya et du ministère, à "une présentation détaillée sur les projets du Plan blanc et sur l'état d'avancement du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé de la Casbah", selon la même source. "Site exceptionnel et patrimonial d'une grande importance, ayant fait l'objet de nombreuses études approfondies depuis les années 1980, la Casbah a été classée site historique national, le 24 novembre 1991, avant d'être inscrite au patrimoine mondial lors de l'Assemblée générale de l'UNESCO, en décembre 1992", a rappelé le communiqué. Un exposé a également été

présenté sur les projets déjà réceptionnés dans la Casbah, comprenant 06 monuments historiques et la rénovation de 143 bâtisses, les 14 projets en cours de restauration, financés par le budget de la wilaya et de l'Etat, ainsi que sur les 08 autres projets de restauration en phase de lancement. Lors de la séance de travail, le wali a également fourni "des explications sur les différents projets du Plan blanc et sur les mesures prises par ses services pour faire avancer la concrétisation de ces programmes selon le plan opérationnel établi". De son côté, M. Ballalou a salué les efforts consentis par le wali, appelant à "intégrer les initiatives prises par la wilaya dans le rapport périodique qui sera soumis par ses services à l'UNESCO".

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Des voyageurs algériens otages de la haine française

"En Algérie, le pouvoir fait de l'abomination de la France un socle de légitimité"

Gilles Kepel

Quand des voyageurs algériens sont intimidés par les services français dans les ports et les aéroports pour la seule et unique raison qu'ils sont des Algériens, cela démontre que les choses du côté français vont très mal. Quand la haine et la rancune sont maîtresses dans les esprits de ces gens-là, cela va également démontrer que l'on est passé du politique tout court vers le politiquement correct, bien qu'il soit abominable. L'opposition française des vieux routiers de la politique, qui se sont montrés plus sages et plus perspicaces, partagent avec nous l'idée selon laquelle cette crise franco-algérienne n'a pas trouvé du côté français des véritables hommes d'Etat capables de contenir les débordements des uns et des autres. Il y a une vingtaine d'années de ça, la France serait entrée de plein pieds dans « l'ère des nains politiques ». Ce qui se passe depuis quelques temps face à quelques pays africains, à l'Algérie, à la Russie et même sur le plan de la politique intérieure de la France, prouve ce que nous avons avancé à ce sujet. Afin de dissimuler les conséquences graves d'une crise multidimensionnelle, sévissant dans l'hexagone, dont la fameuse histoire des gilets jaunes n'était que le premier épisode d'un long feuilleton de débâcles, démontrés par les gouvernements qui vont et viennent, sans que la fin du monde ait eu lieu. Trois gouvernements se sont succédé depuis le début de 2024... Le gigolo de l'Elysée a fini par faire appel à une personnalité de la vieille garde : en l'occurrence François Bayrou.. Donc, pour dévier les pensées des français des conséquences graves de cette crise gouvernementale qui s'était répercutée de façon très négative sur le niveau de vie quotidien du français ordinaire, il a fallu provoquer une guéguerre avec une puissance étrangère.. Un concours de circonstances aurait fait en sorte que l'Algérie devienne la cible numéro un de Macron et de sa suite de bouffons et des fous du roi-président. Peut-être que tout le monde ne sait pas qui était derrière l'ascension fulgurante de Macron, qui était monté à une vitesse vertigineuse, de « rien » à ministre de l'économie, à la dignité de président de la république. Et bien, Macron a fait ses débuts professionnels chez la maison Rothschild (une puissante famille juive sioniste, une forteresse de la finance mondiale), c'est donc une pure création des Rothschildes... voilà pourquoi l'Algérie a été choisie !! C'était à cause de ses positions fermes et indéniables envers la cause palestinienne et la cause de Gaza en particulier depuis la victorieuse insurrection armée du 07 octobre 2023.

28ème anniversaire de l'assassinat d'Abdelhak Benhamouda

L'UGTA organise une cérémonie de recueillement

Une cérémonie de recueillement a été organisée, mardi au siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) à Alger, à la mémoire de l'ancien Secrétaire général de la Centrale syndicale Abdelhak Benhamouda, à l'occasion du 28e anniversaire de son assassinat par des terroristes le 28 janvier 1997. Lors de la cérémonie de recueillement, qui s'est déroulée en présence du Secrétaire général de l'UGTA, Amar Takdjout, du ministre des Transports, Saïd Sayoud, du président de l'Observatoire national de la société civile, Noureddine Benbrahim, du fils du défunt, de représentants des fédérations syndicales de différents secteurs et entreprises économiques, ainsi que de travailleurs, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative, suivie de la lecture de la Fatiha du Saint Coran.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Le gaz «divise» l'Europe!

Selon un rapport de Bloomberg, la Commission européenne pourrait reporter la publication de sa feuille de route pour l'élimination progressive des carburants russes, y compris le GNL. Les prix du gaz naturel européen sont en hausse, avec le contrat de référence Dutch Title Transfer Facility (TTF) augmentant de 1,4 % pour atteindre 48,55 euros par mégawattheure. Cependant, malgré cette hausse, une baisse d'environ 3 % a été observée la semaine dernière, en raison du redémarrage de l'installation de GNL de Freeport aux États-Unis. Les niveaux de stockage de gaz de l'Union européenne sont actuellement à 55,8 % de leur capacité, tandis que la demande augmente suite à une diminution de la production d'énergie éolienne. D'après les analystes de DNB Markets, qui a récemment enregistré une hausse de 0,58 %, les importations de GNL devraient rester élevées, car les niveaux actuels ne suffisent pas à équilibrer le marché européen et à préparer les stocks pour l'hiver. Selon le Luxembourg Times, l'organe exécutif de l'Union européenne pourrait présenter son plan de sortie des combustibles russes le 26 mars, soit un mois plus tard que prévu. Cette feuille de route détaillera les étapes nécessaires pour réduire totalement la dépendance de l'UE aux hydrocarbures russes, dans le cadre des efforts visant à limiter le financement de l'invasion de l'Ukraine par Moscou. En 2024, l'UE a importé des volumes records de GNL en provenance de Russie, malgré la fin des livraisons par gazoduc via l'Ukraine fin 2023. La France, l'Espagne et la Belgique figurent parmi les plus gros importateurs de ce combustible. Par ailleurs, certains États membres continuent également d'acheter du combustible nucléaire russe. Selon un porte-parole du Kremlin, la Russie souhaite continuer à fournir du gaz à l'Europe, malgré l'arrêt des livraisons via l'Ukraine depuis le 1er janvier, en raison de l'expiration du contrat de transit et du refus de Kiev d'en négocier le renouvellement. Pendant ce temps, la Commission européenne a annoncé son intention de poursuivre les discussions avec l'Ukraine concernant l'approvisionnement en gaz naturel. La Slovaquie et la Hongrie, particulièrement touchées par cette interruption, font pression sur l'UE pour qu'elle intervienne et rétablisse le transit via un gazoduc stratégique. Face à la pression de la Slovaquie et de la Hongrie, le président Zelensky a accepté d'explorer un partenariat gazier avec l'Azerbaïdjan après avoir refusé de renouveler le transit du gaz russe via l'Ukraine, qui a pris fin le 1er janvier 2025. Lors du Forum de Davos, Zelensky a annoncé que Bakou pourrait utiliser l'infrastructure ukrainienne pour approvisionner l'Europe de l'Est. Cependant, des experts estiment que l'Azerbaïdjan ne produit pas assez de gaz et que cette alternative pourrait en réalité déguiser du gaz russe sous une étiquette azérie. L'UE, qui vise à stopper ses importations de gaz russe d'ici 2027, a signé un accord en 2022 avec Bakou pour augmenter ses livraisons, faisant de l'Azerbaïdjan un fournisseur clé, malgré les doutes sur l'origine réelle du gaz.

Président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance

«Désormais rien ne se paye en cash dans les assurances»

«Désormais certaines transactions ne peuvent plus se faire en cash dans le secteur des assurances», a déclaré, ce lundi, le président de l'Union des sociétés d'assurance et de réassurance, M. Youcef Benmecia. Intervenant à l'émission «L'Invité du jour», de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, M. Benmecia précise que les transactions immobilières, l'achat de véhicules, de Yachts et de bateaux de plaisance, ainsi que les assurances obligatoires se paieront «désormais par des moyens autres que le cash». Et de préciser que les agences d'assurances ne procèdent qu'avec des virements bancaires, de chèques et des moyens électroniques de paiement (par cartes ou par internet). Ce dispositif nouvellement appliqué dans le secteur des assurances est, dit-il, dicté par un dispositif introduit dans la loi de Finances 2025. Cependant, assure-t-il, le secteur est «préparé pour l'application de ce dispositif avant même sa promulgation, en ce sens de faciliter aux souscripteurs de payer par des moyens autres que le cash».

Toutes les assurances sont actuellement dotées de terminaux de paiement électronique (TPE) et sur les 3100 agences du secteur il y a plus de 3000 qui sont passées à ce système de paiement via les TPE. Revenant sur le cadre juridique qui régit le secteur, l'invité de la radio n'a pas manqué de rappeler que le secteur est géré par quatre anciennes ordonnances qui nécessitent une révision adaptée à l'exigence du développement social et de l'environnement économique. Des réformes sont initiées, sur instruction du président de la République, en accord avec la souveraineté financière du pays. Ceci montre toute l'importance qu'accorde le Chef de l'Etat, pour qui le secteur des assurances et son apport à l'économie nationale. L'objectif de ce renouveau est d'introduire une véritable réforme qui répond aux actuels défis économiques du pays, la modernisation de gestion du secteur mais également élargir le champ de distribution des produits des assurances. M. Benmecia a exprimé le souhait des acteurs du secteur, d'introduire, dans cette ré-

forme, les quatre ordonnances révisées dans un même texte de loi afin, dit-il, dans un souci de simplification et afin de rendre plus efficace et plus efficient ce secteur considéré comme un moteur de l'économie. La nouvelle loi de Finances 2025 a introduit, cite-t-il en exemple, à cette optique l'interdiction du cash alors qu'avant il s'agissait de la limitation du paiement cash. L'autre ambition des assureurs, selon lui, est d'accélérer la digitalisation du secteur à l'objet de «diversifier les prestations d'assurance et élargir leur champs d'activité». Le président de l'UAR, n'a pas manqué de souligner l'importance de la Loi de Finances 2025 et relevé que les dispositions introduites sont importantes pour le secteur, notamment, concernant le développement des moyens de paiement électronique. Dans le cadre de l'inclusion financière, nous avons fait un saut dans le volet de la feuille de route de la réforme globale du système financier qui est entrée en vigueur à partir du premier janvier 2025, a conclu le président de l'UAR.

Industrie

Accompagner les opérateurs économiques et élaborer une stratégie nationale

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, M. Sifi Ghrieb a mis l'accent, lundi à Tipasa, sur la mobilisation de ses services pour accompagner les opérateurs économiques et lever tous les obstacles rencontrés par ces derniers, notamment en ce qui concerne l'octroi des accréditations nécessaires à l'exercice de leur activité et à l'entrée en phase de production, soulignant les efforts du ministère en vue d'élaborer une stratégie industrielle nationale aux contours clairs. Animant une conférence de presse au terme de sa visite de travail dans les wilayas d'Alger et de Tipasa, le ministre a indiqué que "les portes du ministère sont ouvertes aux opérateurs économiques, d'autant que des réunions hebdomadaires sont organisées pour écouter leurs préoccupations et propositions afin d'élaborer une stratégie industrielle nationale aux contours clairs", ajoutant que ses services "sont mobilisés pour accompagner les opérateurs et lever tous les obstacles, notamment

en ce qui concerne les accréditations nécessaires à l'exercice de leur activité et à l'entrée en phase de production". Dans ce cadre, le ministre a appelé les opérateurs des différentes filières industrielles à s'organiser et à travailler au sein de clusters professionnels pour promouvoir le tissu économique national, relevant l'importance de travailler en groupe au sein d'une même filière industrielle afin de réaliser un bond qualitatif et d'atteindre les objectifs escomptés, notamment en matière de protection de la production nationale et de réduction de la facture des importations. Concernant l'industrie pharmaceutique, le ministre a assuré que l'Algérie avait obtenu des résultats "très satisfaisants", notamment dans le domaine des médicaments anticancéreux, précisant que le ministère soutient et accompagne toute initiative visant à "atteindre l'indépendance en matière de sécurité sanitaire, notamment pour les produits sensibles, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, con-

cernant la sécurité sanitaire". S'agissant du système de suivi et de traçabilité pharmaceutique, lancé lundi, dans l'unité de production du Groupe "Saida" à Cherchell, permettant de suivre les produits pharmaceutiques dès la phase de production, jusqu'à leur distribution dans les pharmacies et au consommateur, le ministre a souligné qu'il permettra également de conférer davantage "de transparence à la chaîne d'approvisionnement pharmaceutique", estimant que la numérisation est le premier outil de répression des différents phénomènes, tels que la spéculation et la contrefaçon des produits pharmaceutiques". Outre ce système, qui sera généralisé à l'ensemble des unités de production, M. le ministre a évoqué le lancement d'un autre système, en collaboration avec le ministère de la Santé, celui de la sérialisation des médicaments, permettant la numérisation des vignettes et l'identification du médicament, grâce à son numéro de série, ainsi que de l'acheteur, au niveau des pharmacies.

Blanchiment d'argent et financement du terrorisme

Faid préside une réunion de la Commission nationale d'évaluation des risques

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a présidé mardi en sa qualité de président de la Commission nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme, et de financement de la prolifération des armes de destruction massive, la première réunion de la commission de l'exercice 2025 dans le cadre de sa session ordinaire, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion s'est déroulée en présence du vice-président de la commission, le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, ainsi que des mem-

bres de la commission et leurs représentants, en vue du suivi périodique des travaux en cours concernant la modernisation du système national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, précise le communiqué. "L'année 2025 sera une année de grands défis pour améliorer la performance du système national de lutte contre les risques de blanchiment d'argent, de financement du terrorisme et pour réaliser la conformité maximale avec les normes internationales", a fait savoir le ministre des Finances dans une allocution d'ouverture. Il a égale-

ment rappelé les principales actions réalisées en 2024, qui interviennent dans le cadre de "la mise en œuvre du plan d'action convenu et comprenant 13 mesures recommandées pour garantir la sortie de l'Algérie de la liste des pays soumis au suivi renforcé dans les plus brefs délais, ainsi que les principales décisions adoptées par la commission nationale lors de la dernière réunion de 2024". L'ordre du jour des travaux de la réunion a porté sur un ensemble de priorités tracées, relatives à l'adaptation du système juridique national avec les normes internationales, ainsi qu'à la mise en

œuvre du plan d'action convenu, en ce sens qu'il s'agit particulièrement d'amender et d'enrichir le cadre juridique, d'examiner et d'adopter un rapport sectoriel dans ce domaine. La réunion a également connu la présentation par le représentant de la Banque d'Algérie, d'un exposé concernant le 1er rapport sectoriel inhérent au secteur bancaire et à Algérie Poste, sur les risques de blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, et ce en vue de son débat et de son adoption par la Commission nationale.

Bilan opérationnel de l'ANP

Arrestation de 9 éléments de soutien aux groupes terroristes en une semaine

Neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov ont été récupérés dans des opérations menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période du 22 au 28 janvier à travers le territoire national, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multi-forme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 22 au 28 janvier 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "au cours de deux opérations qualitatives à Tamanrasset et à Bordj Badji Mokhtar en 6ème Région militaires (RM), des détachements de l'ANP ont récupéré (5) pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets. Aussi, d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 9 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations", souligne le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée



et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les RM, 67 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 144 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 1.911.257 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'autres opérations distinctes", ajoute la même source. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Djanet et In Salah, "des détachements de l'ANP ont arrêté 394 individus et saisi 42 véhicules, 178 groupes électrogènes, 98 marteaux-piqueurs, 3 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs,

d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", note le communiqué. "De même, 28 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, 10 fusils de chasse, deux (2) pistolets automatiques, 95.420 litres de carburants, ainsi que 17 quintaux de tabacs et 4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, lors de différentes opérations". Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 290 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 342 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", note le communiqué.

Ministère de l'Intérieur

Installation de la Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025

La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 a été installée lors d'une réunion présidée par le chargé de la gestion du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Charaf Eddine Boudiaf, a indiqué mardi un communiqué du ministère. Tenue lundi par vidéoconférence en présence des walis des quatorze wilayas côtières, la réunion a permis d'"établir le programme des préparatifs en prévision de la saison estivale 2025", et ce, dans le cadre des "efforts des pouvoirs publics visant à réunir toutes les conditions à même

de garantir le bien-être et le confort des estivants", précise le communiqué. A cette occasion, "le bilan de la saison estivale 2024 a été présenté, ainsi que des propositions pour pallier les insuffisances enregistrées et garantir le bon déroulement de la saison estivale 2025", ajoute la même source.

Lors de la rencontre, l'accent a été mis sur "l'importance de la participation des secteurs concernés aux préparatifs de la saison estivale". Les walis des wilayas côtières ont été invités à prendre les dispositions nécessaires pour entamer les préparatifs sur le terrain, à travers l'activation des comités locaux, en veillant

à "corriger les lacunes relevées la saison dernière", notamment en matière d'aménagement des plages pour améliorer la qualité des services fournis aux estivants et garantir l'accès gratuit aux plages. La Commission nationale de préparation de la saison estivale 2025 est composée de représentants de 19 départements ministériels concernés par la gestion du dossier de la saison estivale, du Service national des gardes-côtes, des corps de sécurité (Gendarmerie nationale et Sûreté nationale), de la Direction générale de la Protection civile et de la Direction générale des Douanes, note le communiqué.

Augmentation de la bourse universitaire

La commission ad hoc à pied d'oeuvre pour élaborer une proposition pertinente

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, a indiqué, mardi à Alger, que la commission chargée de la révision de la bourse universitaire, créée sur ordre du président de la République, était à pied d'oeuvre pour l'élaboration d'une proposition "pertinente". Hidaoui s'exprimait en marge de la conférence virtuelle "Saat Hiwar", organisée par le CSJ, avec pour invité le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-en-

treprises, Noureddine Ouadah, en présence de M. Hidaoui. Le ministre a révélé que la commission avait entamé l'élaboration de cette proposition qui sera soumise au président de la République. Il a affirmé qu'il y a une "harmonie de vues entre les secteurs gouvernementaux", précisant qu'"une fois finalisée, la proposition sera dévoilée". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné, dimanche, en Conseil des ministres, la création d'une commission composée du ministre de l'Enseigne-

ment supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et du ministre des Finances, et qui soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Le président de la République avait également ordonné d'inclure la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants universitaires dans le plan de réforme globale des œuvres universitaires.

Accidents de la circulation

07 morts et 216 blessés en 24 heures

Sept personnes sont décédées et 216 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sidi Bel Abbes avec 02 morts et 03 blessés, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles dans les wilayas de Blida (4 personnes) et Mostaganem (4), ajoute le communiqué, déplorant le décès d'une jeune femme par le même gaz à l'intérieur de son domicile à Batna. Les services de la Protection civile ont enregistré par ailleurs le décès d'un enfant âgé de deux ans, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation précaire dans la daïra de Ouled Fares, wilaya de Chlef, note la même source.

16 véhicules saisis à Constantine

Un réseau criminel international de trafic de voitures démantelé

Les éléments du service régional de lutte contre le crime organisé à Constantine viennent de démanteler un réseau international organisé, spécialisé dans le trafic de voitures, dont l'activité prend naissance dans des pays étrangers pour s'étendre à plusieurs wilayas du pays, saisissant dans la foulée 16 véhicules, a-t-on appris mardi auprès des services de communication de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée sur le terrain à la suite d'un travail d'investigation intense qui a permis aux enquêteurs de découvrir la méthode utilisée par ce réseau criminel international, avant d'identifier et d'arrêter, en coordination avec la brigade de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Souk Ahras, 25 de ses membres et de saisir 16 véhicules objets de contrebande, a-t-on ajouté de même source. L'action policière a également permis la saisie d'une somme d'argent dépassant les 3 millions de dinars, de plaques minéralogiques étrangères et nationales et de passeports portant des cachets falsifiés. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour «contrebande internationale de véhicules dans le cadre de la criminalité transfrontalière» et «faux et usage de faux documents administratifs», a conclu la source.

Protection des données

à caractère personnel

Appel à solliciter une autorisation d'interconnexion

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a appelé, mardi dans un communiqué, l'ensemble des organismes qui pratiquent l'interconnexion ainsi que ceux qui mettent en œuvre les plateformes et les solutions techniques l'obligation de demander auprès de ses services une autorisation d'interconnexion. "Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi 18-07, et afin de s'assurer que l'utilisation des technologies de l'information et de la communication ne comporte pas de menaces au regard des droits des personnes, des libertés publiques et de la vie privée, l'ANPDP rappelle à l'ensemble des organismes qui pratiquent l'interconnexion ainsi que ceux qui mettent en œuvre les plateformes et les solutions techniques l'obligation de demander auprès de ses services une autorisation d'interconnexion", a précisé la même source. L'ANPDP a réaffirmé "sa disponibilité permanente, au besoin, tout organisme demandeur". L'Autorité a expliqué que "dans le cadre de la transformation numérique et de l'amélioration des services publics, plusieurs organismes et institutions utilisent l'interconnexion des fichiers à travers des solutions et des plateformes techniques innovantes.



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
Wilaya de Mostaganem



DIRECTION GENERALE
DEPARTEMENT DMO.

DECISION DE RESILIATION N°5439/2024 EN DATE DU :17/12/2024
Marché N°16/2024 En Date du 11/03/2024.
Ayant pour objet : Réalisation de : 55(35+20)/6000 logements publics locatifs tranche 2011 à Sidi Belattar - Wilaya de Mostaganem.
Lot :

Nous office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Mostaganem.

- ❖ Vu la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics
- ❖ Conformément au décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux
- ❖ Conformément au décret présidentiel N°15-247 du 16septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de service publics.
- ❖ Vu le Marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N°17/2024 en date du 05/03/2024 approuvé par le service contractant en date du 11/03/2024 sous le numéro : 16/2024 concernant le projet de Réalisation de : 55(35+20) /6000 logements publics locatifs à Sidi Belattar Wilaya de Mostaganem Lot : TCE y compris VRD pour un montant de: 168 867 742.96 DA conclu avec L'entreprise : BOUCHENGA RIADH dont le siège social est à cité les castors section 56 îlot 34 local N°02 Mostaganem.
- ❖ Vu l'ordre de service n° 01 du 11/03/2024 sous le numéro 23/2024 portant démarrage des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise: Bouchenga Riadh .
- ❖ Vu l'ordre de service n° 02 du 06/06/2024 sous le numéro 55/2024 portant arrêt des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise: Bouchenga Riadh .
- ❖ Vu l'ordre de service n° 03 du 20/10/2024 sous le numéro 131/2024 portant reprise des travaux objet du marché, notifié à l'entreprise: Bouchenga Riadh .
- ❖ Vu le délai de réalisation qui est de : 16 Mois
- ❖ En application de l'article 08 du marché N°16/2024 en date du 11/03/2024 qui stipule la résiliation du marché.
- ❖ Vu les articles 149-150-151-152 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés et de délégation de service public
- ❖ Vu l'article 119 du décret exécutif N°21-219 du 20/05/2021 portant l'approbation du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux.
- ❖ Vu l'installation de l'entreprise par le BET en date du 18/03/2024.
- ❖ Vu le rapport du BET chargé de suivi en date du 27/10/2024 qui signale l'abandon total du chantier par l'entreprise.
- ❖ Vu le rapport du chef de projet chargé du suivi en date du 29/10/2024 qui signale l'abandon total du chantier par l'entreprise.
- ❖ Vu le constat du huissier de justice en date du 29/10/2024 qui constate aucun indice d'existence du projet et absence du panneau de signalisation du projet.
- ❖ Vu la mise en demeure n°01 n° 4074/2024 du 30/10/2024 parue dans le journal le quotidien d'oran en date du 03/11/2024.
- ❖ Vu le constat du huissier de justice en date du 10/11/2024 qui constate aucun indice d'existence de projet et absence du panneau de signalisation du projet et absence de l'entreprise au chantier.
- ❖ Vu le rapport du BET chargé de suivi en date du 10/11/2024 qui signale l'abandon du chantier et le manque de sérieux caractérisé par l'absence totale de l'entreprise.
- ❖ Vu le rapport de chef de projet chargé de suivi en date du 10/11/2024 qui signale l'abandon total du chantier par l'entreprise et la non installation du chantier.
- ❖ Vu la mise en demeure n° 02 avant résiliation n° 4524/2024 du 14/11/2024 parue dans le journal Algerie presse en date du 28/11/2024.
- ❖ Vu le de rapport du BET en date de la 11/12/2024 expliquant les causes de retard de lancement du projet par l'entreprise et le retard non justifié dans l'installation du chantier.
- ❖ Vu nos correspondances N° 4928 et N° 5058 du 01/12/2024 et 02/12/2024 ordonnant l'entreprise de procéder à l'installation du chantier et à la mise en place de la clôture et panneau de signalisation du projet.
- ❖ Vu l'expiration des délais contractuels en date du : 30/11/2025.

DECIDE

Article 01:

- ❖ Sera résilié aux torts exclusifs le marché visé par la commission des marchés publics de l'office sous le N°17/2024 en date du 05/03/2024 approuvé par le service contractant en date du 11/03/2024 sous le numéro : 16/2024 concernant le projet de Réalisation de : 55(35+20)/6000 logements publics locatifs tranche 2011 à Sidi Belattar Wilaya de Mostaganem Lot : TCE y compris VRD pour un montant de 168 867 742.96 DA , conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Mostaganem et L'entreprise: Bouchenga Riadh dont le siège social est à cité les castors section 56 îlot 34 local N°02 Mostaganem.

Article 02 :

L'entreprise: Bouchenga Riadh supportera tous les honoraires et pertes engendrées, ainsi que la différence du montant après attribution du projet pour réparation du préjudice qui a été causé au service contractant à cause du mépris du partenaire cocontractant avec le service contractant, comme il se préserve le droit des poursuites judiciaires.

Article 03 :

Une reddition des comptes sera établie après épuration de tous les calculs engendrés par ce préjudice et attribution du projet à un autre partenaire cocontractant

Article 04

Seront chargés , Messieurs , le Chef de Département Maitrise D'ouvrage et Le Chef De Département des Finances et Comptabilité chacun dans son domaine pour l'application de cette décision à partir de la date de sa signature.

Le Directeur Général

NB :

- La décision de résiliation notifiée par voie d'huissier de justice et publier par voie de presse.
- Le DGD notifier par voie d'huissier de justice

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531001412 30.01.2025

-REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE-

MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA WILAYA D'ORAN

NIF : 420029000031023

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHE

En application de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public , il est porté à la connaissance des entreprises ayant soumissionné au deuxième avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacités minimales N°18 /DJS/ 2024 paru sur les quotidiens nationaux le 02/12/2024 relatif au projet : « REALISATION D'UN COMPLEXE SPORTIF DE PROXIMITE A AIN EL BEIDA, ES-SENIA (RESTE A REALISER) Lot 02 : VRD et Aménagement Extérieur, que le marché sont attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

| Lot | Entreprise NIF | Montant de la soumission (DA TTC) | Montant après corrigé (DA TTC) | Note Technique (/100 points) | Délai de réalisation |
|--|--|---|--------------------------------------|------------------------------------|----------------------------|
| Lot 02 : VRD et Aménagement Extérieur | KOURDOURLI EL HADJ NIF : 194482201820116 | 7 473 200,00 | 7 140 333,20 Moins disant | 74,28 Pts | Soixante-dix (70) Jours |

Les soumissionnaires, intéressées de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la première parution du présent avis d'attribution provisoire.

Les soumissionnaire qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Oran (Secrétariat général), dans les six (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire dans la presse et le BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531001508 30.01.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'EL BAYADH
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

NIF : 099032015036825

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret Présidentiel n° 15- 247 du :16-09-2015 portant réglementation des marchés Publics et des délégations de service publics , le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya d'El- BAYADH port à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01 /2024 Annoncez-le dans les journaux en arabe "المجتمع" en date du 2024/12/11 - et en français (LE CARREFOUR D'ALGERIE " en date du 11/12/2024 Relative a l'opération :

SUIVI POUR REALISATION D'UNE PISCINE 25 M A BREZINA

| Soumissionnaire | La note technique | Offre financière | Montant après vérification | Délai | Observation |
|--|----------------------|---------------------|-------------------------------|---------|---|
| Groupement EL AMANE NIF 178321000252164 | 42.50/50 | 18.675.696.47 DA | 18.675.696.47 DA | 16 mois | Soumissionnaire qualifié techniquement et retenu mieux disant |

NB Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'El- BAYADH dans un délai de dix 10 jours à compter publication de du présente avis dans la presse nationale et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015. Portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015. Portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics.les soumissionnaires qui souhaitent avoir des précisions sur les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières peuvent se rapprocher du service contractant .au plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de la première publication de l'attribution provisoire du marché dans la presse qui a assuré la publication de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimales et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP).

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531001299 30.01.2025

Dossiers en suspens du foncier agricole à Oran

La régularisation progresse à un rythme accéléré

L'opération de régularisation des dossiers en suspens du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, à Oran, progresse à un rythme accéléré, a-t-on appris, dimanche, auprès de l'Office national des terres agricoles (ONTA) de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à la régularisation du foncier agricole avant la fin de l'année 2025, ainsi qu'en application des directives du Directeur général de l'ONTA et des instructions du wali d'Oran, à travers les différents dispositifs juridiques établis par l'Etat, a précisé à l'APS la Directrice de l'ONTA de la wilaya d'Oran, Mme Hayat Bouras.

Dans ce cadre, 5.968 contrats de concession ont été établis dans le cadre de la conversion du droit de jouissance en droit de concession, conformément à la loi 10/03 qui définit les conditions d'exploitation des terres agricoles appartenant au domaine privé de l'Etat sous le régime de concession. Par ailleurs, 430 dossiers concernant la régularisation du transfert du droit de concession au nom des héritiers ont été traités, le contrat étant établi dans un délai de deux à trois jours par les services de la direction des Domaines, a-t-elle ajouté. De plus, 68 contrats de concession ont



été transférés aux ayants-droit dans le cadre des dossiers de cession aux héritiers, lorsque l'investisseur initial est dans l'incapacité de poursuivre son activité ou a atteint l'âge de la retraite. En outre, 500 dossiers relatifs aux contrats de partenariat entre les bénéficiaires de concession financièrement défaillants et de nouveaux investisseurs ont été régularisés. Trois fermes-pilotes d'une superficie totale de 1.670 hectares, restructurées en unités de production et gérées par l'Office, ont également été régularisées, indique-t-on de même source. Concernant les exploitants ne disposant pas de titres, au nombre de 495 répartis à travers 26 communes d'Oran, l'opération est supervisée par la di-

rection locale des Services agricoles (DSA), a signalé Mme Bouras, relevant que plusieurs sorties et réunions ont été programmées pour traiter ces dossiers. Le processus est toujours en cours, a-t-elle fait savoir, ajoutant que ces dossiers seront présentés prochainement devant la commission de wilaya pour décision. Pour ce qui est de la régularisation des dossiers en suspens relatifs aux terres appartenant au Domaine privé de l'Etat destinées à la mise en valeur des terres, dans le cadre de la concession, 332 dossiers ont été étudiés par le comité technique de promotion de l'investissement agricole, présidé par le Directeur général de l'ONTA en collaboration avec le wali d'Oran.

Congrès pharmaceutique sur les maladies rares

Oran accueille la 2ème édition

La 2ème édition du congrès pharmaceutique sur les maladies rares et les médicaments orphelins se déroulera le 15 février à Oran, sous le thème «Prise en charge des maladies rares en Algérie: les implications de la nouvelle réglementation», selon les organisateurs.

Cet événement, organisé par l'Association nationale des pharmaciens algériens (APHA), rassemblera des experts de diverses régions du pays pour discuter des conséquences de la nouvelle réglementation sur la prise en charge des maladies rares et

orphelines. «La récente publication de la liste des maladies rares reconnues, accompagnée des traitements spécifiques pour chaque pathologie, représente une avancée majeure dans la gestion de ces maladies», a-t-on souligné dans la présentation de l'événement.

Il est important de rappeler qu'un arrêté, daté du 6 novembre 2024, a été promulgué pour compléter et modifier l'annexe de celui du 6 février 2013, en établissant une liste mise à jour des maladies rares et des pathologies à pronostic vital, ainsi que des médicaments destinés à leur traite-

ment. «Cette nouvelle réglementation aura des répercussions significatives pour les cliniciens, pharmaciens, laboratoires pharmaceutiques et patients», a-t-on noté, ajoutant que «le congrès a pour objectif d'explorer ces implications, ainsi que le rôle crucial des différents acteurs dans l'intégration de ces nouvelles recommandations». C'est une occasion de mettre en lumière les travaux de recherche des spécialistes algériens et de contribuer aux discussions visant à améliorer la prise en charge de ces maladies souvent méconnues et coûteuses.

Inspection des impôts El Othmania

Une administration exemplaire

Par Youcef Chaïbi

Il n'est pas coutume que les citoyens affichent leur satisfaction à n'importe quel service relevant de l'institution de l'Etat. Et pourtant le cas contraire est enregistré à la wilaya d'Oran, où, l'inspection... semble faire l'exception. Chargée de la délivrance de divers documents des impôts, cette institution est un modèle d'organisation, d'accueil et de prestation de service, en témoignent plusieurs administrés rencontrés sur les lieux. En droit des mêmes conditions de travail retenues pour la plupart des autres administrations réparties à travers la wilaya d'Oran, les administrés se disent le plus souvent outrés de la mauvaise prestation de service, l'anarchie avec ses interminables files d'attente, et surtout du comportement du per-

sonnel administratif, affecté à cette tâche. Le cas est tout autre dans l'inspection... ou les demandeurs de documents sont pris au petit soin par les employé(es) de cette administration, ils sont attentifs à tout le monde, qui, pour beaucoup, ignorent les réglementations et les textes de loi régissant la délivrance de certains documents, même les personnes ne pouvant lire les lois affichées au tableau à l'intérieur de l'inspection, sont pris en charge par les employé (es) et même par Mme la responsable de cette institution, qui ont, en fait un devoir dicté par le sens de la responsabilité. Sur les lieux, c'est le calme plat, chacun a sa place, sous l'œil attentif d'une responsable. Cette femme vraisemblablement pas très portée sur la causerie, gère son service de regards échangés avec son personnel

exerçant. Ce contact harmonieux est à même de préserver le respect de l'employé devant le citoyen en cas de petits problèmes pouvant être rencontrés par l'employé avec le citoyen, cela se règle à l'intérieur du bureau de la responsable et non devant le citoyen, la dignité de l'employé et du citoyen est préservée. Cette inspection tente de limiter à travers l'adoption d'une politique catalysée par une panoplie de comportements. Ces derniers ont été constatés sur place par l'organisation au sein des services, mais surtout par l'accueil exemplaire du personnel au niveau des guichets et bureaux et c'est là le sens de l'humanisation de l'administration, en attendant que toutes nos administrations daignent s'imprégner de ces qualités de fonctions. L'inspection d'El Othmania reste un bel exemple à suivre.

Formation et Enseignement professionnels

Plus de 6.300 inscrits déjà à la session de février



La plateforme «Takwine», mise en place par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a enregistré plus de 6.300 demandeurs de formation pour la session de février 2025 dans la wilaya d'Oran, a indiqué, mardi, la direction locale du secteur. Ce nombre d'inscrits a été enregistré après seulement 15 jours de l'ouverture des inscriptions, le 12 janvier, et il est prévu que ce chiffre augmente à la fin de la période d'inscription, fixée au 15 février, a précisé à l'APS la responsable de l'information et de la communication au niveau de la direction susmentionnée. La période des inscriptions a vu un afflux quotidien et important de candidats sur les bureaux d'accueil et d'orientation dans les établissements de formation pour se renseigner sur les modalités d'inscription et les spécialités proposées. Une cellule d'écoute a également été mise en place au niveau des bureaux d'accueil et d'orientation dans tous les établissements, afin d'aider les candidats à finaliser leur inscription via la plateforme numérique «Takwine», pour ceux qui n'ont pas pu y accéder, a ajouté la même responsable. Il est à rappeler que le ministère a décidé qu'à partir de la session de février, l'inscription se fera uniquement de manière électronique, sans documents papier et sans nécessité de se rendre à l'établissement. Plus de 8.000 places pédagogiques ont été ouvertes pour les nouveaux stagiaires dans divers types de formations, avec l'ajout de trois nouvelles spécialités dans le cadre de la formation en alternance, portant sur la restauration des filets de pêche et l'aquaculture dans les bassins.

Morsures et griffures d'animaux

8.004 cas enregistrés en 11 mois à Oran

Les morsures et griffures demeurent toujours en croissance et très fréquentes, avec un haut danger infectieux, et une rage qui constitue le risque majeur. Malgré les efforts constatés de visu sur terrain, l'éradication totale de ce danger mortel reste difficile. Parmi les principales causes rapportées par les spécialistes, la prolifération des chiens et chats errants et la vaccination non systématique des animaux domestiques. S'ajoute aussi l'inconscience de certaines victimes qui ignorent que les morsures d'animaux en grande majorité, doivent être soignées immédiatement pour éviter les risques d'infection. Face à cette situation et dans le cadre d'un programme spécial de lutte contre la rage, on apprend que plusieurs réunions sont tenues au niveau de la wilaya d'Oran et différents services du secteur de la santé. Selon une source de la DSP, les 26 communes de la wilaya d'Oran, compte au moins 8004 cas de morsures d'animaux, durant les 11 premiers mois de l'année 2024. La tranche d'âge la plus touchée est celle de 15 ans et plus, avec pour le sexe masculin 3461 cas et 2072 pour le sexe féminin. Les lieux d'exposition à ce danger sont en grande majorité hors domicile avec 4962 cas et 3039 à l'intérieur des domiciles. Ce bilan fait ressortir 2265 victimes mordues par des chiens errants et 1719 par des chiens domestiques. Les chats errants figurent en tête des cas enregistrés avec cas 2530. Compte tenu du danger d'exposition des victimes au risque rabique, la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, mobilise à longueur d'année, 18 structures de santé pour la vaccination. Signaler que la vaccination ne coûte pas moins de 5600 DA pour chaque victime.

A.Kader

Tissemsilt

03 individus impliqués dans deux affaires de vol interpellés

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, en particulier les atteintes aux biens et aux personnes, les services de la police judiciaire de la 2ème sûreté urbaine de Tissemsilt ont arrêté trois individus liés à des affaires de vol dans deux dossiers distincts, grâce à une exploitation efficace des informations. Les faits remonteraient à des plaintes déposées par des victimes signalant des vols. Dans la première affaire, une chaîne en métal précieux a été arrachée. Dans la seconde, un téléphone portable a été volé par des inconnus à l'aide de la technique du pickpocket. Après avoir informé le parquet compétent et lancé des enquêtes approfondies, les agents de la police judiciaire ont réussi à appréhender un suspect dans la première affaire, ainsi que deux individus dans la seconde. Ces derniers opéraient dans le vol de téléphones portables qu'ils revendaient par la suite. Confrontés aux preuves recueillies au cours de l'enquête, les suspects ont reconnu les faits qui leur étaient reprochés. Après avoir finalisé les démarches légales nécessaires, ils ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal territorialement compétent. Les efforts déployés par la police locale, dans cette affaire, témoignent de leur détermination à garantir la sécurité des citoyens et à protéger leurs biens.

Abed Meghit

4ème sûreté urbaine de Tissemsilt

Arrestation de 03 personnes impliquées dans un vol à l'intérieur d'un parking

Dans le cadre des efforts continus des unités opérationnelles de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les infractions portant atteinte aux biens et aux personnes, les services de la police judiciaire de la 4e sûreté urbaine ont réussi à arrêter trois (03) personnes impliquées dans une affaire de vol à l'intérieur d'un parking au chef-lieu de wilaya. L'affaire a été déclenchée suite à une plainte déposée par une victime concernant un vol survenu dans un parking. Les biens dérobés incluaient une batterie de tracteur, ainsi que divers articles de literie, dont 20 matelas, 8 tapis de grande taille et 30 coussins avec housses. Grâce à une enquête approfondie appuyée par l'exploitation des enregistrements des caméras de surveillance installées dans le parking, l'un des suspects a été identifié et arrêté. Lors de son interrogatoire, ce dernier a avoué les faits qui lui étaient reprochés. Les investigations ont ensuite permis d'identifier ses complices, qui ont également été arrêtés dans un délai très court dans la zone de compétence. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales et la constitution d'un dossier judiciaire, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Tissemsilt.

Abed Meghit

El Bayadh

Une production de 12.000 qx de maïs jaune attendue

Le wali d'El Bayadh, Noureddine Belaribi, a donné le coup d'envoi de la campagne de récolte du maïs jaune, au périmètre agricole de Daya El Bakra à Brizina. Cette campagne devra couvrir une superficie totale de 170 hectares, dont 150 ha relevant de l'Entreprise publique de développement des cultures agricoles stratégiques (Unité de production agricole Boukhtach Bouziane) dans le même périmètre, tandis que les 20 hectares restants concernent des investisseurs et agriculteurs des communes de Tousmoulina et Rogassa, selon le Directeur du secteur, Bengharbi Dahmane. Cette campagne, qui bénéficie de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer son succès, devra enregistrer des rendements allant de 70 à 100 quintaux à l'hectare. L'Office national de l'aliment du bétail se chargera de l'achat, du transport et de la transformation de la production en aliments pour le bétail et les animaux.

Mostaganem

La grève des 08 jours dignement commémorée

Par Charef Kassous

La coordination de l'Union Générale des Commerçants de la Wilaya de Mostaganem rouvre la page sur les événements de la grève générale des huit jours de 1957 en commémorant ce tournant décisif dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. C'est à l'hôtel "Ezzouhour" aux sables, dans la commune de Mazagran, qu'a eu lieu la cérémonie de cet acte de résistance révolutionnaire mené par les commerçants de tout le territoire national. Au vu de l'actualité, cet événement célébré dignement dans une salle archicombles, un espace qui a réuni les responsables administratifs, les représentants de l'Organisation Nationale Des Moudjahidine, élus locaux, étudiants, scouts musulmans, société civile et commerçant, n'est qu'une action contre l'oubli qui veut aussi mettre la lumière sur cette mobilisation massive des commerçants algériens qui ont résisté pour faire entendre leurs voix sur la scène internationale, notamment à l'ONU, où elle est devenue un sujet central des débats sur la décolonisation. Dans son allocution, Mr Hadj Mohamed Taifour, en sa qualité de coordinateur de l'UGCA de la Wilaya, fait un

rappel du contexte historique de la grève, il a expliqué qu'au 1er janvier 1957, alors que la lutte armée entrait dans une phase importante, l'Armée de libération nationale (ALN) menait sa lutte héroïquement dans les maquis, tandis que les militants engagés dans les villes, parmi eux les commerçants, faisaient de la résistance pour maintenir la rébellion déclenchant une grève générale qui a paralysé l'économie française. Le coordinateur, en voulant estampiller cette importante page de l'histoire de l'Algérie, explique à l'assistance que l'appel à la grève a été lancé par le FLN comme mot d'ordre impliquant toutes les couches sociales et d'unir le pays derrière la cause de la libération. Et d'ajouter que le succès de la grève a fait l'objet d'une minutieuse préparation avec l'organisation de comités au niveau régional et des sous-comités au niveau des villes et villages. Pour dire enfin que la mobilisation a été générale car, dira-t-il, même les ouvriers ont été impliqués dans les secteurs clés, tels que les docks, les transports, la radiodiffusion, les PTT et les services municipaux, pour assurer le succès de cette grève sans oublier la participation des étudiants. A son tour, le Directeur Des Moudjahidine de la Wilaya de



Mostaganem estime que l'indépendance n'a pas été offerte aux algériens mais elle a été arrachée aux colonisateurs par des sacrifices et les commerçants ont aussi payé le prix fort de la liberté. Il rappelle à l'assistance qu'on n'occultera jamais l'histoire d'un peuple qui a lutté pour sa dignité et sa liberté. De conclure en assurant que la grève des huit jours est venue marquer le soulèvement du peuple algérien contre les pratiques odieuses du colonialisme français. Contre l'oubli, un documentaire historique mettant la lumière sur les événements de la grève a été présenté à l'assistance. Faut-il souligner que cette cérémonie avait son pesant d'or car elle est circonscrite par des messages clairs plaçant l'histoire de l'Algérie dans son contexte.

Sidi Bel Abbes

05 marchés de proximité pour un Ramadhan serein

Par Mohamed Nouar

En prévision du mois sacré du Ramadan, la direction du commerce de la wilaya de Sidi Bel Abbés a mis en place une stratégie pour assurer l'approvisionnement des citoyens en produits de large consommation. A cet effet, cinq marchés de proximité seront ouverts dans les communes de Sidi Bel Abbés, Ben Badis, Sfisef, Telagh et Ras El Ma. Ces marchés proposeront une variété de produits alimentaires, notamment de la viande rouge et blanche, des légumes, des fruits et d'autres denrées alimentaires, à des prix compétitifs et de gros. Pour éviter toute spéculation et garantir des prix justes, ces marchés seront surveillés de près par 62 brigades de contrôle, composées d'agents de la protection

des consommateurs, d'agents de contrôle des pratiques commerciales, de services de sécurité et de vétérinaires. Ces équipes seront mobilisées jour et nuit pour assurer le respect de la réglementation et lutter contre toute forme de fraude. Dans le même contexte, le centre commercial Assil du quartier Sakia El Hamra a été choisi pour accueillir l'un de ces marchés en raison de son emplacement stratégique à proximité de la gare routière et du succès qu'il a connu lors des éditions précédentes. Ainsi, pas moins de 120 commerçants de gros et opérateurs économiques ont été invités à participer à cette initiative. Ils proposeront leurs produits alimentaires à des prix attractifs pour permettre aux citoyens de faire leurs courses de Ramadan en toute sérénité. Selon le représentant de la di-

rection du Commerce, la stratégie repose sur trois axes principaux, l'approvisionnement des marchés en produits de base et de grande consommation, le contrôle rigoureux des commerces pour éviter la spéculation et la sensibilisation des commerçants au respect des réglementations en vigueur. La direction du commerce se veut cette année rassurante quant à la disponibilité des produits. Toutes les mesures ont été prises pour assurer un approvisionnement régulier et suffisant pour répondre aux besoins des citoyens pendant le mois de Ramadhan. Grâce à cette mobilisation de moyens humains et matériels, la direction du commerce de Sidi Bel Abbés espère permettre aux habitants de passer un Ramadhan serein, sans souci de pénurie ou de flambée des prix.

Direction du Commerce de Chlef

Recensement en cours des produits divers fabriqués par 1.420 unités

Par A. BOUKHTACHE

Selon le directeur du commerce de la wilaya de Chlef Mr Mourad Bouchaïr, l'opération de recensement général des produits divers usinés par des unités de production à travers le territoire de la wilaya de Chlef en question, qui a été lancée le 19 de ce mois de janvier 2025, est en cours à travers toutes les zones industrielles et même les petites zones d'activités, un recensement qui est d'une très grande importance car il va permettre un maillage au niveau du territoire national en unités de production en matiè-

re de surplus de production ou de déficit de production pour un produit quelconque au niveau local. Un surplus pour d'éventuelles exportations et un déficit pour des éventuelles importations, un recensement aussi pour mettre en place une base de données exhaustives et précises sur les produits nationaux de par un renforcement de la prise en compte des décisions stratégiques soutenant la production nationale et permettre la contribution au développement économique durable. Les recenseurs accompagnés des agents du centre national du registre de commerce et

des membres de l'association de protection du consommateur, vont devoir travailler en étroite collaboration pour promulguer des lois relatives aux règles générales d'importation et d'exportation des marchandises. Il sera question aussi de relever les déterminants de la croissance de chaque unité de production, de recenser les unités de production confrontées à une lenteur de croissance. Ce recensement vient à point pour évaluer les mécanismes de mise en œuvre et les développer avant leur généralisation à l'échelle nationale d'où l'importance de cette opération de recensement.

Sétif

Inauguration d'un projet de renforcement de l'AEP de six communes

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a présidé mardi à Ain Legradj (nord de Sétif), le lancement d'un projet portant sur le renforcement de l'alimentation en eau potable de six communes du nord de la wilaya de Sétif où vit une population de près de 61.000 habitants et ce, à partir du barrage de Tichy-Haf (Bejaïa). M. Derbal, accompagné du wali de Sétif, Mustapha Limani, a présidé au niveau de la station de pompage d'Ain Legradj la mise en service de ce projet qui alimente, dans le cadre des grands transferts hydrauliques, les communes de Guenzet, Harbil, Ain Legradj, Beni Ourtilane, Beni Chebana et Beni Mouhli, en plus de trois communes de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Ce projet d'AEP qui a nécessité la réalisation de 10 stations de pompage (dont 3 sont situées sur le territoire de la wilaya voisine de Bordj Bou Arreridj), de 6 réservoirs d'une capacité totale de 43.000 m3, et de 72 km de conduites de différents diamètres, bénéficie à une population totale de 94.640 âmes (dont 33.890 dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj). Le projet, selon les explications des responsables concernés, a été subdivisé en trois parties, la première ayant consisté à construire et à équiper une station d'épuration à Tichy-Haf, la seconde à renforcer l'AEP de trois



communes de Bordj Bou Arreridj, le tout pour une enveloppe de 18,500 milliards de dinars, et la troisième à renforcer l'AEP de six communes du nord de Sétif, pour un montant de 10,100 milliards de dinars. Insistant sur l'entretien et la maintenance des équipements, le ministre a engagé les responsables locaux de son secteur à "anticiper les problèmes qui viendraient à survenir afin de les résoudre rapidement, qu'il s'agisse des équipements relatifs à l'AEP, à l'hydraulique agricole ou à l'assainissement", le secteur de l'Hydraulique étant, selon lui, "étroitement lié au reste des secteurs de développement". M. Derbal poursuit sa tournée dans la wilaya de Sétif en présidant,

dans la commune d'Ouled Saber, à une dizaine de km du chef-lieu de wilaya, la mise en service de la 2ème phase du projet d'alimentation en eau potable de 100.000 habitants des communes de Sétif et d'Ouled Saber. Un projet qui permet également d'alimenter la grande zone industrielle d'Ouled Saber et trois zones d'entrepôt et d'activités. Le ministre a également présidé l'inauguration, dans le cadre de sa visite de travail à Sétif, d'un périmètre irrigué de 9.319 hectares, alimenté en eau depuis le barrage de Mahouane, englobant les communes de Guidjel, de Guellal et de Mezclou, au sud de Sétif, et qui a nécessité un investissement public de l'ordre de 18 milliards de dinars.

Skikda

La caravane «Jeunes et Mémoire nationale» fait halte mardi

La caravane "Jeunes et Mémoire nationale" a fait halte mardi dans la wilaya de Skikda, sa troisième station après Biskra et Batna, dans le cadre d'une tournée devant sillonner six wilayas du pays. La première destination de la caravane à Skikda a été le stade 20 août 1955 de la ville à l'entrée duquel se trouve un bulldozer utilisé jadis par l'occupant français pour enterrer au milieu du même stade les chouchada de l'offensive du 20 août 1955. Au Musée régional du Moudjahid colonel Ali Kafi, les participants à la caravane ont pris connaissance des événements majeurs de la Révolution de libération nationale dans cette wilaya relatée par des historiens et des moudjahidine. L'Enseignant d'histoire à l'Université de Skikda et président du comité scientifique du musée, Toufik Salhi, a mis l'accent dans son intervention à l'occasion sur le rôle des jeunes dans la préservation de la Mémoire nationale par leur association à la célébration des différentes occasions historiques afin de leur permettre de s'imprégner des valeurs de la révolution. Des moudjahidine ont également pris part à la rencontre dont Allaoua Alakmi (92 ans) qui avait rejoint les rangs de l'Armée de libération de nationale à l'âge de 22 ans et a participé à l'attaque de l'aéroport militaire de l'occupant français durant l'offensive du 20 août 1955 et Yahia Amar qui avait 20 ans lorsqu'il a rejoint la révolution en 1956. Ces deux combattants de la liberté ont invité les jeunes à ne pas oublier les chouchada et les moudja-



hidine qui au péril de leurs vies ont levé les armes contre le colonisateur et à être à la hauteur de la responsabilité et contribuer à la construction d'une Algérie puissante. De son côté, le président de la commission de la citoyenneté, du bénévolat, de la vie associative et de la participation des

jeunes à la vie publique au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Moussa Nouri, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le CSJ tend à travers cette caravane à encourager les jeunes à s'intéresser à l'histoire nationale pour enraciner en eux les valeurs et constantes nationales.

Pour répondre aux besoins du marché

Promouvoir la filière des viandes rouges à Laghouat

Le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a souligné, mardi à Laghouat, l'importance de promouvoir la filière des viandes rouges en vue de répondre aux besoins du marché national. S'exprimant lors d'une rencontre régionale sur "les mécanismes de contrôle et de régulation des marchés à bestiaux", M. Dilmi a indiqué que "la promotion de la filière des viandes rouges revêt une importance considérable pour satisfaire les besoins du

marché national et réduire la dépendance aux importations". Dans cette optique, les pouvoirs publics s'engagent à développer le cheptel, qui constitue l'un des piliers de l'économie nationale, en mettant en place des mesures visant à réguler l'approvisionnement du marché et à préserver les races locales, a-t-il ajouté. M. Dilmi a, par ailleurs, souligné que l'UNPA, en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture (CNA), a établi un programme consistant à organiser des rencontres régio-

nales regroupant des agriculteurs, éleveurs et marchands de bestiaux, afin de débattre des moyens de promouvoir la filière des viandes rouges et d'assurer un approvisionnement suffisant du marché national. S'agissant de l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la productivité, le même intervenant a insisté sur l'importance d'intensifier l'appui scientifique, la préservation des races locales, ainsi que l'encouragement de l'investissement dans la filière.

Tébessa

Une production de plus de 10.000 quintaux de pomme de terre hors saison

Une production de 10.800 quintaux de pomme de terre hors saison a été réalisée dans la wilaya de Tébessa au terme de la récente campagne, a révélé mardi le chef du service de production agricole et de soutien technique à la direction locale des services agricoles (DSA), Ramzy Bouaziz. Ces quantités ont été récoltées sur une superficie de 54 hectares dans les régions agricoles d'El Ma Labiod et d'Oum Ali avec un rendement moyen de 200 quintaux par hectare, a précisé à l'APS le même responsable. En prévision de la nouvelle saison de culture de pomme de terre, un accompagnement est assuré aux agriculteurs dans le domaine de la préparation du sol, d'utilisation des semences et des fertilisants et du recours aux techniques d'irrigation pour obtenir une récolte abondante, a ajouté M. Bouaziz. Au cours de l'année passée, la wilaya de Tébessa a réalisé une production de plus de 1,6 millions quintaux de pomme de terre, a rappelé le même cadre.

El Khroub (Constantine)

Manœuvre de la Protection civile simulant un séisme

Les services de la Protection civile de la wilaya de Constantine ont exécuté lundi une manœuvre simulant un séisme avec un épicycle à 7 km au Sud-ouest de la commune d'El Khroub. Cette manœuvre qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan ORSEC 2024 vise à tester la disponibilité sur les plans matériel et humain de la Protection civile et des autres partenaires constituant le plan ORSEC et le niveau de leur coordination pour assurer une réaction rapide et efficace dans la gestion des crises et la protection des vies et des biens, a indiqué à l'APS le responsable de la cellule de communication à la direction locale de la Protection civile. Supervisée par le wali, Abdelkhalek Sayouda, la manœuvre a associé plusieurs directions locales dont celles des travaux publics, de la santé, de l'énergie et des forêts, les corps de sécurité et les éléments de l'armée nationale populaire. Le scénario de la manœuvre simule un séisme ayant causé des dégâts à l'unité de voisinage n 4 à la circonscription administrative Ali Mendjeli, à la cité Massinissa sur la RN-03 et à la cité des Moudjahidine d'El Meridj, selon la même source. Après avoir reçu un communiqué du Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique et des informations relatives à des dégâts matériels et humains, le plan ORSEC a été enclenché par l'intervention des unités et équipes spécialisées pour secourir les victimes et évacuer les sites endommagés, a-t-on indiqué. Un centre de commandement opérationnel a été ainsi installé à la circonscription administrative Ali Mendjeli qui a pris en charge l'organisation des secours d'urgence en plus d'une base pour l'approvisionnement des différents intervenants. La manœuvre a permis de tester de nouveaux équipements et techniques modernes conformément à la stratégie et au plan de prise en charge des sinistrés et à la hiérarchie des priorités fixées outre la définition des besoins des intervenants, selon la même source.

Reporté à 2025

Le CHAN 2024 du 2 au 30 août prochain

Le CHAN 2024 (reporté à 2025) se jouera du 2 au 30 août 2025 au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda. Le Comité exécutif de la CAF, réuni lundi sous la présidence du Dr Patrice Motsepe, a approuvé les nouvelles dates du CHAN 2024, qui devait se jouer initialement du 1er au 28 février 2025, a annoncé la Confédération africaine de football ce mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. «La 8e édition du CHAN débutera désormais le samedi 2 août 2025 pour s'achever avec la finale prévue le 30 août 2025. Ce changement vise à optimiser l'organisation et la compétitivité du tour-

noi », précise la même source. Après avoir renoncé à sa participation en raison d'un premier calendrier jugé inadapté, l'équipe nationale A' sera en course pour disputer l'un des deux billets qualificatifs supplémentaires.

Outre l'Algérie, six autres nations ont décidé de disputer les barrages à élimination directe, il s'agit de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de la Gambie, du Malawi, et des Comores. En cas de qualification, l'Algérie sera versée, en phase finale, dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et l'autre qualifié à l'issue des barrages. Au total,

19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN 2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La 7e édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger). Enfin, l'instance continentale a lancé des appels d'offres pour les compétitions futures : Ligue des Champions féminine (2025, 2026, 2027), CAN U-17 (2026, 2027, 2028), et CAN U-20 (2027, 2029, 2031).

CAN 2025

Les potentiels adversaires de l'EN en 1/8ème de finale

L'équipe nationale aura à cœur de faire oublier sa déconfiture lors des deux dernières éditions de la CAN. L'EN tentera d'assurer dans un premier temps sa qualification pour les huitièmes de finale de cette CAN 2025. C'est le moins que les supporters attendent. Pour autant si cette qualification est assurée, il reste certain que la mission d'aller plus loin dans la compétition ne sera pas une sinécure au regard de ses potentiels adversaires lors de ce tour à élimination directe. Plusieurs cas de figure se présenteront. Ainsi si les Verts

terminent le premier tour à la tête de leur groupe (E), ils croiseront sur leur route d'une éventuelle qualification aux quarts le deuxième du groupe D. Sur papier, ce serait la République Démocratique du Congo ou le Sénégal, à moins que le Bénin ou Botswana ne viennent fausser les pronostics. Dans l'éventualité qu'elle finisse deuxième de son groupe, l'équipe nationale affrontera le premier du groupe F. Ce sera éventuellement le Cameroun ou la Côte d'Ivoire, détentrice du titre de la dernière édition de la CAN. Le Gabon et le Mozambique ne devraient pas po-

ser des problèmes à ces deux grosses écuries africaines bien que dans le football rien n'est acquis d'avance. Enfin une autre option se présente aux verts dans le cas où au terme des matchs de groupe ils ne finiront ni premier ni deuxième. En effet, tout comme les autres sélections engagées dans l'épreuve, la sélection nationale aura la possibilité de se qualifier pour le second tour meilleur troisième. Dans ce cas, elle défiera les premiers des poules A, C ou D. Sur papier, ça pourrait être le Maroc, le Nigeria, la Tunisie ou le Sénégal.

Raffa-Championnat d'Algérie

Plus de 50 athlètes attendus au coup d'envoi

Le premier tour du Championnat national doublettes (juniors/seniors) de Raffa dont le coup d'envoi sera donné, mercredi et qui se poursuivra jusqu'au 1er février, à la salle omnisports de Hraoua (Alger), devra enregistrer la participation de plus de 50 joueurs dont 20 filles, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. Ce tour, le premier de cinq autres prévus dans différentes wilayas, est organisé par la Fédération algérienne de Raffa et Billard (FARB) en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports d'Alger et la Ligue algéroise de la discipline (LARB). La présidente de la Ligue algéroise de raffa et billard, Lamia Ais-

sioui a révélé que " ce premier tour du Championnat national (juniors/seniors) de Raffa sera suivi de cinq autres tours qui seront répartis sur cinq wilayas. Chacun des six tours permettra de qualifier les 08 meilleurs athlètes à la phase finale du championnat national et qui à son tour, donnera l'occasion aux entraîneurs nationaux de détecter les meilleurs athlètes pour renforcer les effectifs des équipes nationales en prévision des prochaines échéances internationales". En marge du premier tour du Championnat national (juniors/seniors) de Raffa, les organisateurs ont prévu d'honorer une des figures emblématiques de la discipline en Algérie, l'ex-prési-

dent de la FARB pour plusieurs mandats, Abdelkader Triaki. Outre les différents postes qu'il a occupés en Algérie, Triaki avait aussi présidé la Confédération africaine de Raffa (CAR), entre 2014 et 2017, tout en étant membre actif à l'union arabe de la discipline. La discipline de Raffa est un sport de boules (tir de raffle), pratiqué en individuel avec 4 boules, et en doublette et tripléte avec 2 boules. Les boules sont en matière synthétique et en couleurs. Concernant les seniors (messieurs), le diamètre de la boule est de 107 mm, et son poids de 920 gr. Pour ce qui est des juniors et des dames, le diamètre de la boule est de 106 mm, et son poids de 900 gr.

Handball-Mondial 2025 (U21 - garçons)

L'Algérie versée dans la poule D

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U21) a été versée dans la poule D de la 25e édition Championnat du monde 2025 de la catégorie (18-29 juin en Pologne), à l'issue du tirage au sort effectué mardi à Oslo, en marge du Mondial seniors qui se déroule en Norvège. Le Sept national évoluera aux côtés du Portugal, de la Croatie et du vainqueur du Trophée IHF InterContinental, qui se déroulera au Kosovo du 11 au 16 mars prochains. La Pologne, pays hôte, jouera dans le groupe A, à Plock, en compagnie de la Norvège, de la Slovénie et de l'Uruguay, une compétition difficile pour les hôtes, car seules deux équipes se qualifieront pour le tour principal. L'Allemagne, championne en titre, se retrouvera dans le groupe G à Kielce, aux côtés de deux autres équi-

pes européennes, la Serbie et la Suisse, ainsi que le représentant du continent africain, la Tunisie. La Hongrie, deuxième de l'édition précédente de la compétition, sera placée dans le groupe B, à Sosnowiec, où elle affrontera l'Autriche, l'Argentine et le Brésil. Le groupe F regroupera l'Islande, médaillée de bronze du Championnat du monde junior masculin de l'IHF 2023, qui affrontera la Macédoine du Nord et la Roumanie, ainsi qu'une équipe remplaçante, car la place réservée à la Fédération continentale océanienne de handball n'est pas occupée et l'IHF est en train de trouver une nation de remplacement. Trois équipes arabes s'affronteront dans le groupe H avec l'Égypte, Bahreïn et l'Arabie saoudite qui défieront l'Espagne. Un autre groupe difficile semble être le groupe E, avec le Danemark et

la France en route vers la confrontation, aux côtés du Maroc et du Mexique.

Résultats du tirage au sort

Groupe A: Norvège, Pologne, Slovénie, Uruguay

Groupe B: Autriche, Hongrie, Argentine, Brésil

Groupe C: Suède, Japon, République de Corée, Etats-Unis

Groupe D: Portugal, Croatie, Algérie, vainqueur du Trophée IHF InterContinental

Groupe E: Danemark, France, Maroc, Mexique

Groupe F: Islande, Macédoine du Nord, Roumanie, une équipe remplaçante

Groupe G: Allemagne, Tunisie, Serbie, Suisse

Groupe H: Espagne, Égypte, Bahreïn, Arabie saoudite

A moins d'un an de la CAN-2025

Benrahma s'exile en D2 saoudienne



Alors qu'il a toujours évolué sur le Vieux continent, avec comme point d'orgue une victoire en Europa League avec West Ham, l'attaquant international Saïd Benrahma s'appête à vivre une expérience assez inattendue en Arabie Saoudite où il évoluera en deuxième division. A l'instar de son capitaine en sélection Riyad Mahrez qui avait quitté un Manchester City au faite de sa gloire pour quintupler son salaire à Djeddah, Saïd Benrahma a succombé à l'appel des sirènes saoudiennes, quitte à s'embarquer dans une aventure en deuxième division. L'ambition de son nouveau club, Neom, et son accession annoncée pourraient, à priori, lui permettre de retrouver les lumières dans six mois, sans aucune garantie toutefois de retrouver l'EN vu que l'on imagine mal Vladimir Petkovic compter dans son groupe un élément de D2 du Moyen-Orient! Côté finances, si elle assurera à l'ancien de Hammers un bien meilleur salaire qu'en France, la vente de Benrahma devrait rapporter, selon les médias outre-Méditerranée "15 millions d'euros à Lyon, dont 3 millions de bonus facilement atteignables, soit quasiment le prix que le club rhodanien avait déboursé l'été dernier pour le faire venir de West Ham (14,4 millions d'euros)". L'international aux 28 sélections et 2 buts sous le maillot vert rejoindra une équipe leader de la deuxième division saoudienne après seulement 22 apparitions avec l'Olympique Lyonnais (dont 14 comme titulaire) pour un bilan de 3 buts et 6 passes décisives (toutes compétitions confondues). Le Neom SC est basé dans la ville de Tabouk, au nord-ouest du pays. L'équipe coachée par le Brésilien Péricles Chamusca (59 ans), en poste depuis mai 2024, occupe actuellement la tête du championnat de deuxième division, avec deux points d'avance sur Al-Adalh et Al-Hazm. Connu par le passé sous le nom d'Al-Souqour, le nouveau club de Benrahma a logiquement été entraîné dans les rêves de grandeur et de gigantisme propre au projet futuriste de la ville, se transformant en Neom Sports Club. En 2022, le club a été champion de quatrième division et a remporté la troisième division la saison dernière. Le Neom SC joue la montée en Saudi Pro League. Promu, le Neom SC s'est renforcé en conséquence pour monter recrutant ainsi en mai dernier le coach brésilien Péricles Chamusca, qui a eu d'excellents résultats avec Al-Faisaly, Al-Hilal, Al-Shabab et Al-Taawoun. Le club a également déboursé plus de 17 millions d'euros sur des joueurs rompus aux joutes de la Saudi Pro League avec les expérimentés Romarinho (33 ans) et Ahmed Hegazy (33 ans), qui ont été champions en 2023 avec Al-Ittihad ou encore avec les arrivées de Salman Al-Faraj (34 ans) et Mohammed Al-Burayk (31 ans), internationaux saoudiens arrivés d'Al-Hilal où ils ont été champions de Saudi Pro League l'an dernier. Les jeunes espoirs Abdulmalik Al-Oyayari (20 ans) et Muhanad Al-Saad (21 ans) sont arrivés d'Al-Taawoun et d'Al-Ettifaq en parallèle à l'arrivée du buteur sénégalais Mbaye Diagne grand artisan de la montée d'Al-Qadsiah l'an dernier. C'est dire que Saïd Benrahma n'arrivera pas dans une équipe quelconque ou manquant de talent et d'ambition.

Rachid B.

Le 7e film de Martin Scorsese avec Leonardo DiCaprio se concrétise

Après *Killers of the Flower Moon*, le réalisateur et l'acteur devraient bien se retrouver pour « *Le Diable dans la ville blanche* », une adaptation sur laquelle ils planchent depuis des années. Après l'annulation en 2023 de l'adaptation en série du livre « *Le Diable dans la ville blanche* », prévue sur Hulu, avec Todd Field à la réalisation et Keanu Reeves dans le rôle principal, Martin Scorsese et Leonardo DiCaprio reviennent à la charge pour relancer ce projet ambitieux. Cela fait plus d'une décennie que le cinéaste et son acteur fétiche tournent autour de ce film, après que les droits du livre ont été acquis par DiCaprio et sa société Appian Way Productions en 2010. Scorsese s'était joint à l'initiative en 2015 pour en assurer la réalisation, tandis que Billy Ray était pressenti pour écrire le scénario. Mais le projet n'est jamais allé plus loin. Cette fois, on apprend que les studios 20th Century rentrent dans le jeu pour lancer le développement du film, qui a donc désormais de vraies chances de se concrétiser. Pour l'heure, ce film *Le Diable dans la ville blanche* est encore dépourvu de scénario. Il sera une adaptation du bestseller d'Erik Larson publié en 2004, qui explore l'histoire de Dr. H.H. Holmes, un tueur en série ayant utilisé l'Exposition universelle de Chicago en 1893 pour attirer ses victimes dans un piège mortel. Un thriller historique qui promet et qui sera produit par David Greenbaum pour 20th Century Studios et Disney.

Ça bouge encore pour le prochain Star Wars avec Daisy Ridley



L'Episode X de *Star Wars* est visiblement toujours d'actualité. Alors qu'on le pensait plus ou moins annulé, après avoir été viré du calendrier par Lucasfilm, le come back de Daisy Ridley dans la Galaxie très lointaine reprend vie. Le studio vient d'engager George Nolfi (scénariste de *La Vengeance dans la peau*) pour écrire le scénario de cette suite de *Star Wars* : *L'Ascension de Skywalker* (2019). Sharmeen Obaid-Chinoy est toujours sous contrat pour la réaliser. Intitulé (pour le moment) *Star Wars : New Jedi Order*, le film devait être écrit par Damon Lindelof (*Lost*) et Justin Britt-Gibson (*The Strain*). Mais ils ont lâché l'affaire et c'est Steven Knight (*Peaky Blinders*) qui a pris le relais, avant de tourner les talons à l'automne 2024. Le départ de Knight a coïncidé avec le retrait du long métrage du calendrier, lui qui était prévu pour une sortie au cinéma en décembre 2026. L'arrivée de Nolfi dans la production prouve que Lucasfilm reste déterminé à sortir le film, malgré tout. Le concept central du projet devrait rester le même : Rey va tenter de relancer l'ordre des chevaliers Jedi, quasiment en voie d'extinction. "Si je ne pensais pas que l'histoire valait la peine d'être racontée, je ne serais pas revenue" confiait Daisy Ridley à Première en septembre dernier, assurant que rien ne l'obligeait à revenir dans *Star Wars*. "On m'a simplement demandé si je voulais le faire, sur la base d'une idée, sans que le scénario ne soit encore écrit. Si je n'avais pas été convaincue par le concept, le film n'aurait pas vu le jour." *Star Wars* : *New Jedi Order* devrait donc conserver cette même idée de base, avec George Nolfi au script. Ceci étant dit, le film ne sortira pas en 2026 et probablement pas en 2027 non plus !

Back in Action 2

Cameron Diaz va-t-elle revenir dans une suite?



« J'ai clairement une idée de qui pourrait être le père d'Emily et de ce que pourrait être toute l'histoire ! » Le réalisateur parle de ses plans pour la suite. Elle reprend du service dans un gros film d'action pop-corn plutôt divertissant. Cameron Diaz fait un carton sur Netflix cette semaine avec *Back in Action*. Mais va-t-elle revenir pour une suite ? *Back in Action 2* est-il déjà au programme ? Non, prévient le réalisateur Seth Gordon. Mais oui, la suite est possible et envisagée ! "Netflix ne veut pas encore entendre parler de l'idée d'une suite ! Mais peut-être que si vous en dites du bien, il y a peut-être une chance" rigole d'abord Gordon, dans EW, avant de confier avoir l'intention de rebondir sur la dernière scène.

Attention spoilers ! Après avoir vaincu les méchants, Emily (Diaz) et son mari Matt (Jamie Foxx) reçoivent la visite surprise de leur ancien collè-

gue Baron (Andrew Scott), qui a déjà une autre mission pour le duo. Il balance : "Cette fois, ce n'est pas ta mère, c'est ton père..." Glenn Close jouait la mère, ancienne légende du MI6 qui a filé un coup de main pour sauver le monde. En revanche, aucune mention du père dans le film. Alors qui est-ce qui et qui pourrait le jouer ? Seth Gordon le sait : "J'ai clairement une idée de qui pourrait être le père d'Emily et de ce que pourrait être toute l'histoire ! Je pense qu'il a rencontré sa femme (Close) quelque part durant le job. Ce ne serait pas mal qu'il soit également britannique. Il faudrait un acteur crédible avec une arme en main. Il y a certains acteurs à qui je pense pour ce rôle. Nous avons certainement des idées créatives pour la suite !" D'ailleurs, le réalisateur détaille vouloir aussi mettre les enfants d'Emily et Matt, Alice (McKenna Roberts), une ado de mauvaise humeur, et Leo (Rylan Jack-

son), cadet fêru de technologie, sur le devant de la scène, dans *Back in Action 2* : "Il y a ces moments où la famille est au centre de tout, où des événements de la vie d'un adolescent vont forcément entrer en conflit avec ce passé d'espion. J'ai l'impression qu'il y a quelques opportunités, quelques marqueurs de l'adolescence sur lesquels nous pouvons nous appuyer dans leur vie." Et Leo, notamment, pourrait avoir une place cruciale dans cette éventuelle suite : "Leo, qui est basé sur mon fils, a déjà bien grandi depuis le tournage ! Sa voix est plus grave. Donc l'histoire ne pourrait de toute façon pas reprendre dans la foulée de la scène finale. Il y aurait un saut dans le temps dans la chronologie de leurs vies. On les retrouverait un peu plus tard au lycée. Mais j'ai essayé de [tisser] dans le premier volet des moments où Leo montre des promesses et des capacités, pour la suite..."

Les Infiltrés 2

La suite qui a provoqué la colère de Martin Scorsese

Le cinéaste raconte pourquoi il a lâché Warner Bros. qui voulait faire de son film une franchise. Dans une offensive largement reprise par les médias du monde entier contre la culture ciné actuelle, Martin Scorsese a fait part de son rejet des films de super-héros et plus généralement des franchises de films, devenues l'obsession des studios. Dans cette même interview avec GQ, publiée en septembre 2023, le réalisateur raconte qu'il s'est ainsi brouillé avec les dirigeants du studio Warner Bros. qui voulait faire *Les Infiltrés 2* et transformer son film de 2006 - adaptation du thriller hong-kongais *Infernal Affairs* - en une franchise. Pour ce faire, il fallait carrément modifier la fin de *The Departed* ! Pour patienter jusqu'à la rediffusion de ce thriller réussi porté par Leonardo DiCaprio, Matt Damon, Jack Nicholson et Mark Wahlberg, ce soir sur Arte, nous repartageons les propos du cinéaste quant à ce projet de suite avorté. Attention aux spoilers : ce qui suit décrit précisément le sort de certains personnages clés des *Infiltrés*. Warner Bros. voulait que l'un des deux personnages principaux - Billy Costigan Jr. (joué par Leonardo DiCaprio) ou Colin Sullivan (joué par Matt Damon) survive afin de faire une suite aux *Infiltrés*



avec l'un ou l'autre. Le studio a donc demandé à Scorsese de modifier sa fin. Une requête qui a bouleversé le réalisateur. "Ce qu'ils voulaient, c'était une franchise. Il ne s'agissait pas d'une question morale, concernant la vie ou la mort de tel personnage." Agacé, Martin Scorsese a décidé de conserver sa fin originale avec la mort de Costigan et Sullivan. Après la projection test, le public était "ravi" du bain de sang final, selon le cinéaste. Mais les gens du studio, nettement moins : "Les gars du studio sont partis de la projection et ils étaient très tristes, parce qu'ils ne voulaient tout simplement pas de ce film. Ce qu'ils voulaient, c'était une franchise. Ce qui vou-

lait dire que je ne pouvais plus travailler avec eux désormais..." Après avoir fait *Aviator* et *Les Infiltrés* avec Warner Bros., Martin Scorsese a alors été cherché ses financements auprès de sociétés de productions indépendantes, étant le plus souvent distribué par Paramount. Puis il a été vu Netflix pour *The Irishman* et récemment Apple Studios pour *Killers of the Flower Moon*. Notez que si la firme a insisté pour que Scorsese tourne *Les Infiltrés 2*, le studio n'a en revanche pas validé l'idée de suite proposée par l'un de ses comédiens, Mark Wahlberg, qui voulait imaginer un film se déroulant à la fois avant, pendant et après l'action du premier volet.

Avec une trop forte teneur en chlorate Que risque-t-on à boire une canette de Coca-Cola?

Lundi, le groupe Coca-Cola a fait rappeler de nombreux lots de canettes et bouteilles de ses marques – Coca-Cola, Sprite, Fuze Tea, Minute Maid, Fanta, Nalu, Royal Bliss et Tropic – en raison d'une teneur trop élevée en chlorate. Alors boire une canette de ces lots est-il dangereux ? Des médecins rassurent seule l'exposition à long terme au chlorate constitue « un problème potentiel de santé ». « Il est improbable que l'apport total d'une seule journée dépasse le niveau recommandé », rassure une étude même en cas d'une ingestion d'un niveau élevé. Du moment fraîcheur au moment frayer. Lundi, le groupe Coca-Cola a annoncé le rappel massif de certaines de ses boissons en raison d'une teneur trop élevée en chlorate. La question de la qualité l'eau revient une fois encore à la surface. Car sa présence dans l'eau provient des désinfectants au chlore utilisés dans le traitement de celle-ci et dans la transformation des aliments. Boire une canette de (choisissez votre boisson parmi toutes ces marques) – Coca-Cola, Sprite, Fuze Tea, Minute Maid, Fanta, Nalu, Royal Bliss et Tropic – avec une trop forte de chlorate est-il dangereux pour la santé ? Pour les hypocondriaques surtout, mais pour les autres aussi, ce rappel concerne des canettes et



des bouteilles en verre consignées des marques citées ci-dessus (une paille !). En Belgique, où ont été embouteillées ces boissons, mais aussi dans les pays européens où elles ont été distribuées, dont la France, il n'est pas utile de céder à la panique. Le chlorate est bien connu de l'industrie agroalimentaire et son utilisation est normalement maîtrisée. Lorsqu'il est ingéré en quantités élevées, ce qui est peu probable, expliquent les spécialistes, il peut avoir des effets néfastes sur la santé, d'où des contrôles rigoureux. « L'eau est l'aliment qui reste le produit dont la microbiologie est la plus contrôlée, souligne Nathalie Davoisne, directrice du Centre d'in-

formation sur l'eau (Cieau). La chloration est l'une des dix plus importantes avancées en santé publique au XXe siècle. » Elle poursuit : « L'eau répond à des normes de l'Organisation mondiale de la santé, mais aussi a des directives européennes plus strictes et qui ensuite sont traduites en droit local et sont encore plus strictes que ce qui est demandé, notamment en France. » Pour l'agroalimentaire, il faut trouver l'équilibre « entre le fait d'assurer la désinfection de l'eau et la santé publique », explique le docteur Philippe Beaulieu, responsable qualité au Cieau, en prenant en compte par précaution les populations les plus fragiles.

C'est ce que risque ce village s'il ne retrouve pas ses archives

300 euro par mois pendant 100 ans?

Un habitant a saisi la justice pour accéder aux archives d'Auverse, aujourd'hui commune déléguée de Noyant-Villages (Maine-et-Loire). Le hic, c'est qu'une partie est introuvable. Que sont devenues les archives de la commune d'Auverse (Maine-et-Loire) – à 60 km à l'est d'Angers – intégrée, fin 2016, à la commune nouvelle de Noyant-Villages ? C'est ce qu'aimerait bien savoir un de ses administrés. Il espère trouver dans les « registres et extraits des délibérations de son conseil municipal entre 1850 et 1960 », le statut juridique d'un chemin rural. L'homme

a de la suite dans les idées et connaît ses droits: il a convaincu, en novembre 2022, le tribunal administratif de Nantes (Loire-Atlantique) d'enjoindre la commune nouvelle à lui ouvrir ses archives. Ce qu'elle a fait. Seulement voilà, elle n'a pu fournir que des « registres » de délibérations au lieu des « extraits » demandés. Laissant ainsi le demandeur sur sa faim, et le mystère de la propriété du chemin rural entier. Il revenait donc, ce mardi 28 janvier, devant le même tribunal pour demander, cette fois, que l'obligation faite à la Ville soit assortie d'une astreinte (somme à payer en cas de non-

respect de la décision) pour l'inciter à fouiller plus profondément dans ses cartons. À l'audience, le rapporteur public de la 1re chambre a préconisé de lui donner, à nouveau, gain de cause. Ce magistrat indépendant dont l'avis est généralement suivi, propose de fixer la pénalité de retard qui serait infligée à la collectivité à « 10 • par jour à compter du jugement ». Une proposition qui laisse l'avocate de la commune nouvelle « désespérée. La commune s'est pliée, de bonne volonté, aux demandes du requérant qui vient consulter les registres depuis 2018!, assure-t-elle.

Des hôtesses de l'air filmées en train de scotcher la bouche d'une passagère

Le 18 janvier dernier, des hôtesses de l'air ont voulu mettre du scotch sur la bouche d'une passagère australienne particulièrement agitée lors d'un vol de la compagnie Fiji Airways. C'est une scène à peine croyable. Le 18 janvier dernier, des hôtesses de l'air ont été filmées en train d'essayer de maîtriser une passagère à bord d'un vol de la compagnie Fiji Airways, et de lui scotcher la bouche, rapporte news.com.au. Sur les images, on peut notamment voir les hôtesses tenter de mettre du ruban adhésif sur la bouche de la passagère, une Australienne particulièrement agitée. Cette dernière se débattait et criait à bord d'un vol de la compagnie Fiji Airways, alors qu'elle se rendait sur l'île principale des Fiji, détaillent nos confrères. Il s'agissait du vol FJ871, reliant San Francisco à Nadi. L'incident s'est produit vers la



moitié du vol, d'une durée totale de 11 heures. La passagère filmée dans la vidéo, diffusée en exclusivité par news.com.au, est âgée de 69 ans. Selon la police, elle se trouvait « en état d'ébriété et causait des nuisances ». Elle aurait protesté car son mari n'était pas installé à ses côtés. Elle

aurait « jeté des objets tels que des tasses sur les membres de l'équipage » et aurait « giflé les mains d'une hôtesse de l'air », d'après un témoin. Il affirme également qu'elle aurait tenu des propos « racistes et vulgaires » et s'était montré « menaçant » envers l'équipage.

Etats-Unis

Une femelle requin donne naissance à un bébé sans mâle

Le petit requin « Yoko » est né début janvier dans un aquarium de Louisiane. Sa mère lui a donné la vie sans avoir croisé de mâle depuis au moins trois ans... « Baby shark doo doo doo doo doo doo Baby shark »... La naissance de « Yoko » vaut bien une petite chanson, non ? Ou pas, pour tous les parents qui ont déjà le malheur d'entendre ce tube enfantin psychédélique... Toujours est-il qu'une holbiche ventrue, une espèce de requins, a donné naissance à un petit début janvier à l'aquarium de Shreveport, en Louisiane (Etats-Unis). Rien d'incroyable jusqu'ici sauf... que la maman n'avait plus été en contact avec un mâle depuis plus de trois ans. Elle cohabite dans son aquarium avec une autre femelle et le temps de gestation de cette espèce ovipare oscille entre 7 et 12 mois. C'est une situation « incroyable qui montre la résilience de cette espèce », a déclaré le responsable des lieux, Greg Barrick. « Cela suggère qu'un phénomène appelé parthénogenèse, une forme rare de reproduction asexuée, ou une fécondation retardée, où la fécondation se produit longtemps après l'accouplement, a pu se produire », écrit l'aquarium dans une publication Instagram.

Corée du Sud

Un avion prend feu sur la piste, 176 passagers évacués



La queue d'un avion de ligne a pris feu mardi sur la piste de l'aéroport international de Busan, la deuxième ville de Corée du Sud, conduisant à l'évacuation des 176 personnes à bord, a annoncé l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. L'avion d'Air Busan en provenance de l'aéroport international de Gimhae, au sud-est de Busan, et à destination de Hong Kong, a pris feu vers 22h30 locales, selon la même source. Au total, 169 passagers et sept hôtesses de l'air ont été évacués via des toboggans gonflables, a précisé Yonhap, sans donner plus d'informations sur les causes de l'incendie. L'agence a également signalé qu'une personne avait été blessée. Contactés par l'AFP, les pompiers de Busan n'étaient pas joignables dans l'immédiat. Le mois dernier, le pays a connu sa pire catastrophe aérienne. Le 29 décembre 2024, un Boeing 737-800 transportant 181 passagers en provenance de Bangkok a atterri sur le ventre à Muan, quelques secondes avant de se fracasser contre un mur en bout de piste et de prendre feu. Seuls deux membres d'équipage ont survécu et 179 personnes ont été tuées.

Etats-Unis

50 ans après le meurtre d'une lycéenne, un camarade de classe inculpé grâce à l'ADN

Près de 50 ans après le meurtre d'une adolescente à Hawaï aux Etats-Unis, la police a identifié le coupable grâce à des tests ADN. Après presque un demi-siècle de mystère, la police de Honolulu (Hawaï) a finalement identifié et arrêté un suspect dans l'affaire du meurtre de Dawn Momohara, une adolescente de 16 ans retrouvée morte dans son lycée en 1977. Grâce aux avancées des tests ADN, Gideon Castro, aujourd'hui âgé de 66 ans, a été interpellé dans une maison de retraite en Utah, selon un reportage de CNN. Le corps de la jeune fille avait été découvert le 21 mars 1977 dans un bâtiment du lycée McKinley, où elle était scolarisée. Partiellement dévêtue, un tissu orange serré autour du cou, Dawn Momohara semblait avoir été agressée sexuellement avant d'être étranglée.

www.lecarrefourdalgerie.dz



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h35 Téléshopping
10h30 Amour, gloire et beauté
11h00 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h45 Petits plats en équilibre
13h50 Plus belle la vie, encore plus belle
14h20 9 ans de secrets
15h50 Un enfant à protéger...
17h30 Star Academy
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 Le Journal
20h45 Météo
21h00 C'est Canteloup
21h10 Panda
22h05 Panda
23h05 Euro Dreams
23h10 Panda
00h30 Esprits criminels
01h20 Esprits criminels
02h10 Programmes de la nuit

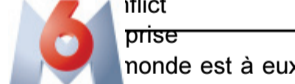
11h55 Tout le monde veut prendre sa place
13h00 Journal
13h40 Journal Météo Climat
13h45 La p'tite librairie
13h50 Ça commence aujourd'hui
16h15 Affaire conclue
17h50 Affaire conclue : la vie des objets
18h00 Tout le monde a son mot à dire
18h35 N'oubliez pas les paroles
19h55 Journal
20h00 Journal
20h50 Journal météo climat
20h53 Image du jour
20h55 Basique
21h00 Mot de passe : le duel
21h10 Envoyé spécial
23h00 Complément d'enquête
00h25 Dans les yeux d'Olivier
01h55 Un dimanche à la campagne
03h38 Météo outre-me
03h40 Chrétiens orientaux
04h10 Le iour du Seigneur



3

06h25 L'hebd'Hollywood
06h40 En aparté
07h10 Hippocrate
08h08 La boîte à questions
08h10 Bis Repetita
09h40 Karaoké
11h10 Cinéastes en séries
12h10 La boîte à questions
12h20 En aparté
12h55 Clique
13h25 Conflict
14h10 Conflict
14h55 The Moon
17h00 Winter Break
19h12 La boîte à questions
19h20 Clique
19h55 En aparté
20h30 Soir d'Europe, le débrief
20h55 Plateau UEFA Europa League
21h00 Ligue Europa
22h55 Soir d'Europe, le débrief
23h55 Loris Giuliano au boulot
00h15 Clique
00h45 Conflict
01h15 Conflict

11h50 Outremer.l'info
12h00 Régions d'ici
12h15 ICI 12/13
13h55 Météo à la carte (la suite)
14h40 La stagiaire
15h40 La stagiaire
16h35 La p'tite librairie
16h45 Duels en familles
17h20 Slam
18h05 Questions pour un champion
18h50 Journal Météo Climat
19h00 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 Tout le sport
20h00 Le mag Ligue 1
20h10 Météo régionale
20h20 Un si grand soleil
20h40 Un si grand soleil
21h05 Péril blanc
22h45 Journal météo climat
22h55 La France en vrai
01h40 La p'tite librairie
01h50 Des racines et des ailes
03h50 Les matinales
04h10 Duels en familles



6

03h55 Goli, le 5e tour
07h30 Incroyables transformations
08h35 M6 Boutique
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 Un jour, un doc
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le Journal
20h35 Scènes de ménages
21h10 Pékin Express
22h10 Pékin Express
23h55 Pékin Express
00h15 Le tatoueur d'Auschwitz
01h20 L'histoire vraie du tatoueur d'Auschwitz
02h20 Les camps de l'horreur nazie
03h10 Programmes de nuit

09h25 L'île de Rügen : des reflets de craie dans la Baltique
10h10 Heligoland en mer du Nord
11h05 Un hiver enchanté
11h45 En attendant la neige
13h00 Communautés de santé : le modèle islandais
13h35 Certains l'aiment chaud
15h50 Voyage en îles tropicales
16h35 Les îles sauvages de l'océan Indien
17h20 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
21h00 Vigil
23h45 Mon pays imaginaire
01h10 Le tout nouveau testament
03h00 Musher, l'appel de l'Alaska
Kissin joue Gershwin, Berg et Chopin
05h05 H2O - L'eau, la vie et nous



3

21h05

PÉRIL BLANC



Téléfilm. Année : 2016. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Alain Berliner. Avec Christophe Malavoy, Armelle Deutsch, Guillaume Cramoisan, Fatou N'Diaye, Frédéric Andrau, Manoëlle Gaillard, Gabriel le Atger, Yann Pradal, Philippe Landoulsi.

La paisible station savoyarde de Méribel s'apprête à entamer sa saison d'hiver quand on retrouve, en haut d'un télésiège, le cadavre d'un homme couvert d'une peau de loup. La victime, Alexandre, ancien détenu tout juste sorti de prison, travaillait pour «La Meute» une association de protection du loup en Haute-Savoie. Les enquêteurs Clara et Georges Kessler, père et fille, sont certains que le crime est lié à la lutte qui fait rage entre éleveurs et écologistes depuis la réintroduction du prédateur dans la vallée...



21h10

PANDA

Série policière. Saison 2. Année : 2024. Durée : 70 minutes. Réalisateur : Jérémy Mainguy, Xavier de Choudens. Avec Julien Doré, Ophélie Kolb, Gustave Kervern, Hélène Vincent, Maxence Lapérouse, Mathis Bour, Philippe Duquesne, Laure Osseni, Laëtitia Vercken, Lily Taieb, Stanislas Carmont, Hamzah Raja, Grégory Nardella, Jean-François Malet

Décidé à ressouder les liens entre les membres de son équipe, Messina convie Panda et Lola dans l'un des meilleurs restaurants étoilés de la région. Mais en plein repas, un éminent critique gastronomique s'étouffe et décède sous leurs yeux. Panda et Lola entament leur enquête en cuisine et découvrent rapidement que sa mort n'était pas un accident. Elle était bel et bien au menu...



21h00

VIGIL



Série drame. Année : 2021. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Tom Edge, Isabelle Sieb. Avec Suranne Jones, Rose Leslie, Paterson Joseph, Gary Lewis, Lolita Chakrabarti, Adam James, Dan Li, Lorne MacFadyen, Connor Swindells, Shaun Evans, Martin Compston, Lois Chimimba, Daniel Portman, Anjali Mohindra, Anita Vettesse.

Amy confronte l'un des membres de l'équipage à ses mensonges, mais celui-ci parvient à la discréditer aux yeux du commandant Newsome en prétendant qu'elle souffre de troubles mentaux. Sur terre, Kirsten refuse de céder à la pression des hautes autorités de la marine, qu'elle soupçonne de mener une vaste opération de dissimulation. En mettant la main sur un suspect, elle prend conscience de la menace qui pèse sur le «Vigil». De son côté, Amy découvre de nouvelles informations sur une personne en service à bord du sous-marin...



ORAN

19 | 09

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



08h05
06h28
74%
20 km/h

| | | |
|-------------|---|-------|
| Alger | ☁ | 15-08 |
| Constantine | ☀ | 17-05 |
| Annaba | ☀ | 20-09 |
| Ouargla | ☀ | 21-07 |
| Mostaganem | ☁ | 18-11 |
| Béchar | ☀ | 20-04 |

Porte-parole de la présidence palestinienne **L'interdiction des activités de l'UNRWA «est inacceptable»**

Le porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abou Rudeineh, a condamné l'intention de l'occupation sioniste de mettre fin au travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), y voyant "une violation des résolutions des Nations unies" en vertu desquelles l'agence a été créée. Le responsable palestinien, cité par l'agence de presse Wafa, a précisé, dans un communiqué de presse mercredi, que la décision sioniste concernant l'UNRWA "contribuera à accroître l'escalade et la tension dans la région en raison de son impact sur les services fournis par l'agence à environ 6 millions de réfugiés palestiniens à l'intérieur des camps", appelant à tenir l'entité sioniste "pleinement responsable des graves répercussions de cette décision". Abou Rudeineh a souligné également que les Nations unies "doivent assumer leurs responsabilités conformément au droit international et obliger l'occupant à revenir sur cette décision et d'assurer la poursuite du travail de l'UNRWA dans la fourniture de ses services aux réfugiés palestiniens, jusqu'à ce que leur problème soit résolu conformément aux résolutions de la légitimité internationale". Il a estimé que les tentatives sionistes actuelles d'interdire le travail de l'UNRWA "visent à liquider la question des réfugiés et à éliminer le droit au retour", soulignant que la question des réfugiés "est une ligne rouge pour notre peuple et nos dirigeants, et l'un des objectifs de tout futur règlement politique".

Ghaza

La guerre sioniste a eu un impact «grave» sur les femmes enceintes

La guerre génocidaire sioniste contre le bande de Ghaza a engendré des dangers "graves" et parfois mortels pour les femmes enceintes durant la période de grossesse, a déclaré Human Rights Watch (HRW) dans un rapport publié mardi. Le rapport établit que le blocus illégal de la bande de Ghaza imposé par les forces sionistes, auquel se sont ajoutées de sévères restrictions à l'acheminement d'aide humanitaire et des attaques contre des établissements médicaux et des personnels de santé, "ont directement porté préjudice aux femmes pendant leur grossesse, lors de l'accouchement et durant la période postpartum". HRW constate que le gouvernement sioniste, en tant que puissance occupante à Ghaza, "a violé le droit des femmes enceintes et ceux des nouveau-nés". Depuis le début de l'agression sioniste, "les femmes et les filles vivent des grossesses en étant dépourvues de soins médicaux de base, d'installations sanitaires, d'eau et de nourriture", a déclaré Belkis Wille, directrice adjointe de la division Crises, conflits et armes à Human Rights Watch. Se basant sur les données révélées en juillet, par des experts en matière de santé maternelle, l'ONG a noté que "le taux de fausses couches à Ghaza avait augmenté de près de 300 % depuis le 7 octobre 2023". Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a indiqué que depuis le 26 décembre 2024, "huit nourrissons et nouveau-nés seraient morts d'hypothermie, en raison de l'absence persistante d'abris de base, conjuguée aux températures hivernales".

Allégations de l'occupant sioniste contre l'UNRWA

L'Algérie plaide pour une enquête indépendante et approfondie

L'Algérie a affirmé, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur, Amar Bendjama, mardi, que l'arrêt des opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), équivaut à une condamnation à mort des Palestiniens, notamment les réfugiés, appelant à une enquête "indépendante et approfondie" sur les allégations de l'entité sioniste contre l'agence onusienne. S'exprimant lors d'un briefing tenu à la demande de l'Algérie, en sa capacité nationale, sur les défis auxquels est confrontée "l'UNRWA", à savoir l'interdiction par l'entité sioniste de l'agence dans les territoires palestiniens occupés, M. Bendjama a mis en avant le rôle "vital" de l'UNRWA pour les Palestiniens, rappelant qu'"il est impossible de remplacer ou de se passer de +l'UNRWA+". "Sans l'UNRWA, qui devra effectuer 9.500 consultations et visites médicales (...) et qui assurera la prise en charge psychologique d'un million de personnes ou encore la nourriture à 388.000 familles dépendant, pour leur survie, de l'Agence, et qui garantira le retour de 660.000 enfants palestiniens aux écoles de l'UNRWA, leur seule chance d'accéder à l'enseignement?", s'est-il interrogé. Soulignant le rôle vital de l'UNRWA, le représentant de l'Algérie auprès de l'ONU a qualifié son personnel de "héros", en mettant, quotidiennement leur vie au péril à Ghaza, un lieu désormais fatal pour les travailleurs dans le domaine humanitaire. "Notre devoir en tant que communauté internationale est de les protéger tout en leur assurant un environnement sûr pour poursuivre leur travail et sauver des vies", a-t-il soutenu. Depuis plus de 75 ans, l'UNRWA a été la ligne de vie pour le peuple palestinien en matière d'éducation, de prise en charge sanitaire et d'aide alimentaire, et a toujours fait partie intégrante de la vie de ces Palestiniens, depuis des générations, enchaîne le diplomate algérien, indiquant que l'importance de ce rôle s'est caractérisée particulièrement au cours des 15 derniers mois de l'agression sioniste contre Ghaza. Bendjama a ajouté que l'Agence onusienne était l'épine dorsale de la réponse humanitaire et que son rôle demeurerait essentiel même avec le cessez-le-feu (...), mettant en garde que l'arrêt des opérations de l'UNRWA signifiait "une condamnation à mort pour les Palestiniens". Et de préciser que "les attaques contre l'UNRWA et les campagnes de désinformation à son encontre ne sont pas nouvelles, d'autant que cette agence est ciblée, depuis sa création, car, tout simplement, symbolisant les réfugiés palestiniens et leur droit au retour que nul ne peut nier". A cette occasion, M. Bendjama a souligné que la question de la neutralité de l'agence a été suscitée à maintes reprises, citant le rapport "Colonna" qui a indiqué que l'UNRWA avait "une approche plus développée en matière de neutralité par rapport à d'autres entités onusiennes et organisations non gouvernementales". Néanmoins, poursuit-il, "l'agence fait tou-



jours face aux attaques et aux allégations". Le diplomate a affirmé, dans ce sens, que "l'Algérie est profondément convaincue que ce genre d'allégations doit faire l'objet d'une enquête indépendante et approfondie. Il ne faut pas permettre à des allégations mensongères de saper le rôle vital de l'UNRWA", a-t-il dit. A ce propos, M. Bendjama a souligné que le droit international était clair à cet égard. "L'entité sioniste, en tant que puissance occupante, doit assurer un traitement humain au peuple palestinien et répondre à tous ses besoins. De plus, cette puissance n'a aucun droit de souveraineté sur les territoires palestiniens occupés, y compris Al Qods-Est, un principe consacré par l'article 47 de la 4e Convention de Genève", a-t-il soutenu. Il a en outre qualifié les lois récemment adoptées par ce qu'on appelle le parlement de l'entité sioniste, qui menacent l'existence même de l'UNRWA, de "violation flagrante du droit international", relevant la nécessité de rester "unis dans notre opposition à ces lois, tout en appelant à leur abrogation, étant une menace non seulement pour les droits des réfugiés palestiniens, mais également pour le tissu même de l'Ordre mondial".

Interdiction de l'UNRWA

L'ONU appelle l'entité sioniste à revenir sur sa décision

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé l'occupant sioniste à revenir sur sa décision exigeant l'arrêt des opérations de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), à El-Qods occupée d'ici le 30 janvier. Dans une lettre, Guterres a appelé l'entité sioniste à revenir sur cette décision en se basant sur le cadre juridique régissant les activités de l'UNRWA et son caractère irremplaçable, se référant à ses obligations envers l'agence en vertu d'un accord conclu avec les Nations Unies en 1967, et en vertu de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, qui s'applique à l'UNRWA, a rapporté l'agence de presse Wafa. Il a souligné que le droit international stipule que l'entité n'a pas le droit d'imposer sa souveraineté sur les territoires palestiniens occupés et qu'"elle ne peut pas invo-



quer les dispositions de sa législation", y compris la loi adoptée pour interdire l'UNRWA, "pour justifier son manquement à ses obligations en vertu du droit international". Guterres a fait référence aux résolutions de l'Assemblée générale qui ont accor-

dé à l'UNRWA un mandat pour opérer dans ses zones d'opération, y compris El-Qods, soulignant qu'en vertu du droit international, une "puissance occupante" doit établir des mécanismes pour aider les civils dans les territoires qu'elle occupe.